



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

LA SITUATION DES CHÔMEURS EN FIN DE DROITS EN SUISSE

Quatrième étude

mandatée par l'assurance-
chômage

Daniel C. Aepli
Sozialforschung, Basel

en collaboration avec

Konso
Institut für Konsumenten- und So-
zialanalysen AG, Basel

Publication du Seco
Politique du marché du travail N° 21 (10. 2006)

**Daniel C. Aeppli, Dr. phil. I, recherche sociale, Spalenberg 18, 4051 Bâle,
Tél. 061 - 261 34 78, daniel_aeppli@bluewin.ch**
en collaboration avec

**Konso Institut für Konsumenten- und Sozialanalysen SA, Steinenring 49, 4051
Bâle**

LA SITUATION DES CHÔMEURS EN FIN DE DROITS EN SUISSE

Quatrième étude mandatée par l'assurance-chômage

Rapport final

Daniel C. Aeppli

Bâle, 3 juin 2006

Table des matières

	Page
Avant-propos	7
Introduction et remerciements	8
1. Définition, problématique et méthodes d'approche	10
1.1 La notion de fin de droits	10
1.2 Problématique	10
1.3 Méthodes d'approche	11
1.4 Saturation de l'échantillon	12
2. Résultats de l'analyse des données	15
3. Résultats de l'enquête	17
3.1 Analyse des non-réponses	17
3.2 Ventilation des personnes en fin de droits ayant répondu et représentativité	19
3.3 Qui a retrouvé un emploi?	20
3.4 Quand et comment les personnes ont-elles retrouvé un emploi?	27
3.5 Situation financière des personnes qui ont retrouvé un emploi	30
3.6 Le travail des personnes qui ont retrouvé un emploi	32
3.7 Comment les personnes sans emploi assurent-elles leur subsistance?	35
3.8 Le niveau de vie a-t-il dû être abaissé?	37
3.9 La recherche d'emploi a-t-elle été poursuivie?	38
3.10 A qui le demandeur d'emploi a-t-il parlé de ses recherches et dans quelle mesure cette discussion l'a-t-elle aidé?	39

3.11 Le déroulement de l'activité professionnelle après l'arrivée en fin de droits	42
3.12 Le financement de la subsistance	44
3.13 Santé et perspectives d'avenir	46
4. Conclusions et appréciation personnelle	49
4.1 Conclusions	49
4.2 Appréciation personnelle	52
5. Annexe	54
5.1 La problématique en détail	54
5.2 Détails de la saturation de l'échantillon	55
5.3 Autres résultats de l'analyse des données	55
5.4 Autres résultats produits par l'analyse des non-réponses	62
5.5 Autres indications sur la répartition des personnes en fin de droits ayant répondu	64
5.6 Qui a retrouvé du travail ? – Détails	67
5.7 Les résultats de l'analyse Probit en détail	72
5.8 La situation financière des personnes qui ont retrouvé un emploi - Détails	73
5.9 Le travail des personnes qui ont retrouvé un emploi - Détails	74
5.10 Comment les personnes ayant du travail assurent-elles leur subsistance?	77
5.11 Cours et programmes d'occupation	78
5.12 Autres résultats concernant la santé et les perspectives d'avenir	79
5.13 Bibliographie	82
5.14 Questionnaire	83

Avant-propos


La présente étude sur les chômeurs en fin de droits est la quatrième d'une série d'études déjà publiées en 1995, 1997 et 1999. Alors que la situation des chômeurs en fin de droits avait été analysée tous les deux ans dans les années 90, plus de six ans se sont écoulés - en raison de la conjoncture - depuis la dernière publication. La situation du marché du travail étant malheureusement de nouveau entrée dans une longue phase de morosité dès l'an 2000, une nouvelle mise à jour de la situation s'imposait.

La nouvelle étude confirme les tendances observées précédemment. On constate notamment que la capacité d'absorption du marché du travail s'est maintenue, un bon point pour notre politique du marché du travail. Quelques indices mettent par contre à jour certains courants indésirables qui se renforcent et qui démontrent un besoin d'agir. Il faut améliorer et intensifier la coopération entre les divers secteurs sociaux afin de freiner une tendance croissante à considérer les chômeurs en fin de droits comme des "cas désespérés".

L'étude confirme que les chances des chômeurs en fin de droits âgés de retrouver un emploi ont sérieusement diminué, d'où la nécessité de mettre sur pied un paquet de mesures en faveur des chômeurs âgés à large échelle, notamment dans le domaine des services sociaux, des conditions du travail et de l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage.

La nette augmentation des chômeurs en fin de droits ayant recours à l'aide sociale démontre clairement la nécessité de développer une coopération plus étroite entre les diverses branches du secteur social. La "Collaboration interinstitutionnelle" et la 5^e révision de l'assurance-invalidité sont les principaux projets allant dans ce sens.

Cette analyse détaillée de la situation des chômeurs en fin de droits est un instrument qui aidera les instances politiques compétentes à prendre les mesures nécessaires de façon ciblée. J'en remercie les auteurs qui, par leur travail minutieux et responsable, ont jeté les bases de la politique à suivre.



Jean-Luc Nordmann
Directeur du travail - SECO

Introduction et remerciements

En tenant compte de ma recherche *Effets des programmes d'occupation pour les chômeurs en fin de droits* soutenue par le Fonds national, le présent rapport d'enquête constitue déjà la cinquième étude consacrée à la situation des chômeurs en fin de droits. Cela permet de produire aujourd'hui des analyses longitudinales sur dix ans, portant plus précisément sur les périodes de 1995 à 1997 et de 1999 à 2005. Ces analyses sont intégrées dans ce travail sous la forme de nombreux résultats et graphiques.

Je tiens à remercier ici le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et la Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage de m'avoir confié ce mandat et financé les travaux nécessaires à sa réalisation.

Pour mener à bien ce projet, j'ai pu compter sur la collaboration et le soutien d'un grand nombre de spécialistes et de personnes concernées par le sujet. Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour témoigner ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans ce travail, à savoir :

- les membres du groupe de suivi
 - Werner Aeberhardt, SECO
 - Susanne Blank, Commission de surveillance,
 - Bertrand Clerc, SECO
 - Thomas Keller, Association des offices suisses du travail (AOST),
 - Ursula Kraft, Association des offices suisses du travail (AOST),
 - Peter Lüscher, Commission de surveillance
 - Thomas Ragni, SECO (présidence, procès-verbal et personne de contact du SECO)

- Jonathan Gast du SECO, qui a préparé et a mis à disposition les données récoltées par le SECO, pour sa fructueuse collaboration,

- l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Konso SA, « Institut für Konsumenten- und Sozialanalysen », à Bâle, qui ont réalisé l'enquête, et en particulier

- Hans-Ruedi Hertig, directeur et partenaire de Konso SA
 - Barbara Wehrle, qui a dirigé et supervisé l'enquête, et qui a créé les graphiques
 - Sabine Fuchs, chargée de la programmation du questionnaire,
 - Les personnes chargées de la supervision, et toutes les enquêtrices et enquêteurs,
-
- Michael Lechner, Stephan Werner et Stephan Wiehler du « Schweizerisches Institut für Aussenwirtschaft und Angewandte Wirtschaftsforschung » de l'Université de Saint-Gall, pour sa réalisation professionnelle des analyses Probit,
-
- mon frère Paul F. Aeppli, qui a créé un grand nombre des tableaux et s'est chargé de la correction du manuscrit,
-
- sans oublier toutes les personnes directement concernées par l'arrivée en fin de droits et qui ont pris le temps et la peine de répondre à nos questions par téléphone. Sans leur disponibilité et leur collaboration active, cette étude n'aurait pu voir le jour.

Daniel C. Aeppli

Chef de projet

1. Définition, problématique et méthodes d'approche

1.1 La notion de « fin de droits »

La notion de « fin de droits » qui sous-tend le présent rapport repose sur la définition qu'en donne le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), reproduite ci-après: « Un chômeur en fin de droits est un chômeur qui a épuisé son droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation. » (Documentation de presse « La situation sur le marché du travail », sous la rubrique « Explications », publiée par le SECO).

1.2 Problématique

Les trois axes principaux de la problématique abordée dans cette étude sont les suivants:

- Quelles sont les caractéristiques propres aux personnes réputées en fin de droits?

Le premier axe de la problématique a impliqué l'analyse des données de la population concernée par la notion de « fin de droits » du SECO.

- Comment la situation des personnes touchées se présente-t-elle postérieurement à leur arrivée en fin de droits?

Le second axe de la problématique est basé sur les entretiens téléphoniques effectués auprès d'un échantillon représentatif de la population concernée.

- Comment les résultats les plus pertinents s'inscrivent-ils dans la trajectoire temporelle?

Le troisième et dernier axe de la problématique a consisté à comparer les résultats obtenus dans le cadre de la présente étude avec ceux des trois études précédentes réalisées sur le même sujet.

Les principales questions soulevées par la situation des personnes concernées après qu'elles soient arrivées en fin de droits se laissent formuler comme suit:

- Quel fut le nombre de personnes en fin de droits à même de retrouver un emploi? Et le nombre de personnes qui n'y parvinrent pas?
- Quelles sont les caractéristiques des personnes en fin de droits qui retrouvèrent un emploi ?
- Quelles sont les caractéristiques des personnes en fin de droits toujours au chômage? De quoi vivent-elles ?

1.3 Méthodes d'approche

La portée de la présente étude couvre toute la Suisse. Quant à la population retenue dans ce contexte, elle concerne toutes les personnes réputées en fin de droits par l'assurance-chômage (AC), recensées entre le 30 juin 2003 et le 31 décembre 2004.

Pour déterminer la manière dont les caractéristiques fondamentales – sexe, classe d'âge, nationalité (suisse *versus* étrangère) et niveau de qualification – sont réparties au sein de la population définie sous le point 1.2, les données des systèmes PLASTA et SIPAC ont fait l'objet d'une évaluation et d'une analyse lors de la phase initiale de travail de la présente étude.

La seconde phase de travail consista à interroger par téléphone un échantillon représentatif de 1 044 personnes choisies au hasard parmi la population des chômeurs réputés en fin de droits (échantillon représentatif déterminé de manière aléatoire) sur la base d'un questionnaire programmé à l'aide du logiciel d'enquêtes téléphoniques CATI (Computer Assisted Telephone Interview). Ce questionnaire figure en annexe du présent rapport. L'enquête téléphonique se déroula du 31 août au 4 novembre 2005. Au moment précis de l'enquête, les personnes concernées étaient en fin de droits depuis neuf mois au minimum et 28 mois au maximum. Les entretiens téléphoniques se sont déroulés dans les langues allemande, française, italienne, albanaise, turque et serbo-croate.

L'analyse des données enregistrées dans le système global PLASTA/SIPAC et le dépouillement des résultats de l'enquête téléphonique furent réalisés à l'aide du package SPSS (bibliothèque de sous-programmes spécialisés dans le calcul de diverses formes d'analyse statistique). On a d'abord dressé un tableau de la fréquence

d'occurrence de chacune des caractéristiques pertinentes révélées par l'analyse des données et les questions figurant dans l'enquête. Concernant les questions fondamentales formulées dans l'enquête téléphonique, les investigations ont porté sur les différences susceptibles d'apparaître par rapport aux diverses caractéristiques telles que le sexe, la nationalité (suisse *versus* étrangère) ou la classe d'âge par ex., et ce, à l'aide de tableaux à double entrée. On a ensuite procédé aux vérifications nécessaires quant à la densité de la connexité de deux caractéristiques et fixé le seuil de signification. Toutes les différences soumises aux contrôles de pertinence affichent avec précision si leur signification statistique a pu être attestée, et dans quelle mesure. Trois niveaux de signification doivent être distingués dans ce contexte:

1. **Très significatif:** le seuil de signification est fixé à 1 % au maximum; en d'autres termes, la probabilité que telle ou telle différence soit non pas aléatoire mais systématique s'élève à 99 %.
2. **Significatif:** le seuil de signification est fixé à 5 % au maximum; en d'autres termes, la probabilité que telle ou telle différence soit non pas aléatoire mais systématique s'élève à 95 %.
3. **Faiblement significatif:** le seuil de signification est fixé à 10 % au maximum; en d'autres termes, la probabilité que telle ou telle différence soit non pas aléatoire mais systématique s'élève à 90 %.

Pour traiter la question centrale « Qui trouve un emploi, qui n'en trouve pas ? », et afin de mesurer simultanément les effets éventuels de plusieurs caractéristiques, le choix s'est porté sur une analyse Probit, analyse multivariée s'apparentant à la régression multiple. Cette forme d'analyse a permis de mesurer, en fonction des différentes variables, l'effet de chaque caractéristique sur la probabilité de trouver un emploi. Les analyses Probit ont été réalisées par le *Schweizerisches Institut für Aus-senwirtschaft und Angewandte Wirtschaftsforschung* de l'Université de Saint-Gall.

1.4 Saturation de l'échantillon

Pour atteindre le plus grand taux possible de saturation de l'échantillon,

- nous avons engagé des enquêteurs et enquêtrices particulièrement à l'aise dans le contact ;
- le directeur de projet a personnellement informé, formé, et motivé les enquêteurs et enquêtrices, et a réussi à leur communiquer son enthousiasme pour le projet ;
- les enquêteurs et enquêtrices ont reçu une liste d'arguments destinés à leur permettre d'aller au-devant des éventuels doutes ou réserves émis par les personnes interrogées à l'endroit du projet ;
- peu avant le début de l'enquête, nous avons adressé aux personnes sélectionnées un courrier leur annonçant l'enquête, et les invitant à y participer ;
- toutes les personnes de l'échantillon dont le numéro de téléphone manquait ou n'était plus valable, ou celles auxquelles la lettre de motivation n'a pu être distribuée par voie postale, ont été activement recherchées dans l'annuaire téléphonique électronique.

Le groupe cible des personnes réputées en fins de droits est difficilement joignable : nombre d'entre elles ont dû changer de domicile ou n'ont plus le téléphone. Malgré cela, et grâce aux précautions susmentionnées, un taux de saturation de 43 % de l'échantillon de départ, soit 76 % des personnes interrogées, a été atteint :

Tableau 1: Taux de saturation des enquêtes téléphoniques

Echantillon et saturation	Nombre (détail)	Nombre ou proportion
Adresses fournies par le SECO		2660
Personnes ayant atteint l'âge de la retraite en 2005	172	
Adresses valables non utilisées	49	221
Echantillon de départ (nombre d'adresses utilisées)		2439
Personnes non joignables *	517	
Personnes qui n'ont pas pu être jointes	545	1062
Personnes jointes (échantillon net)		1377
Refus exprimé au téléphone	272	
Entretien interrompu ou impossible, p.ex. pour cause de Ramadan	40 15	
Entretien impossible pour cause de maladie ou autre		327
Entretiens réalisés (y.c. 6 entretiens de pré-test)		1050
Entretiens réalisés en % de l'échantillon de départ		43,1 %
Entretiens réalisés en % des personnes jointes		76,3 %

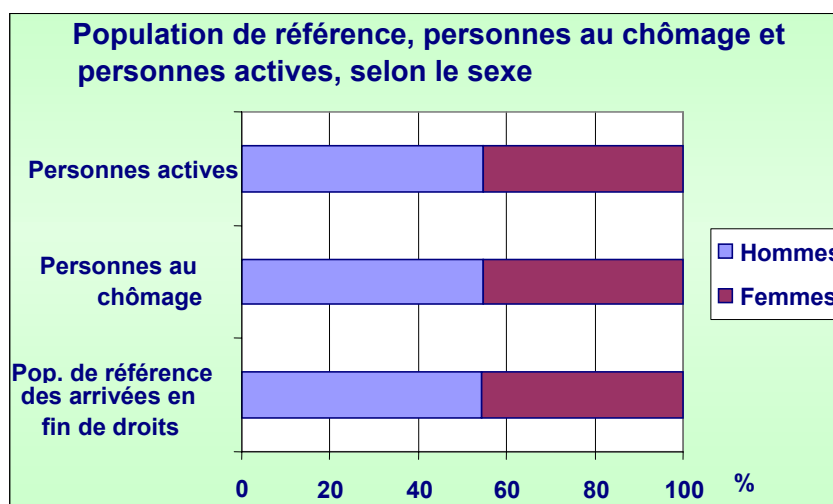
*Pas de raccordement téléphonique enregistré en Suisse, numéro de téléphone non transmissible ou non valable, refus adressé directement au SECO, décès.

L'enquête téléphonique réalisée en 1999 avait atteint un taux de saturation de 38 % de l'échantillon de départ et de 63 % des personnes jointes.

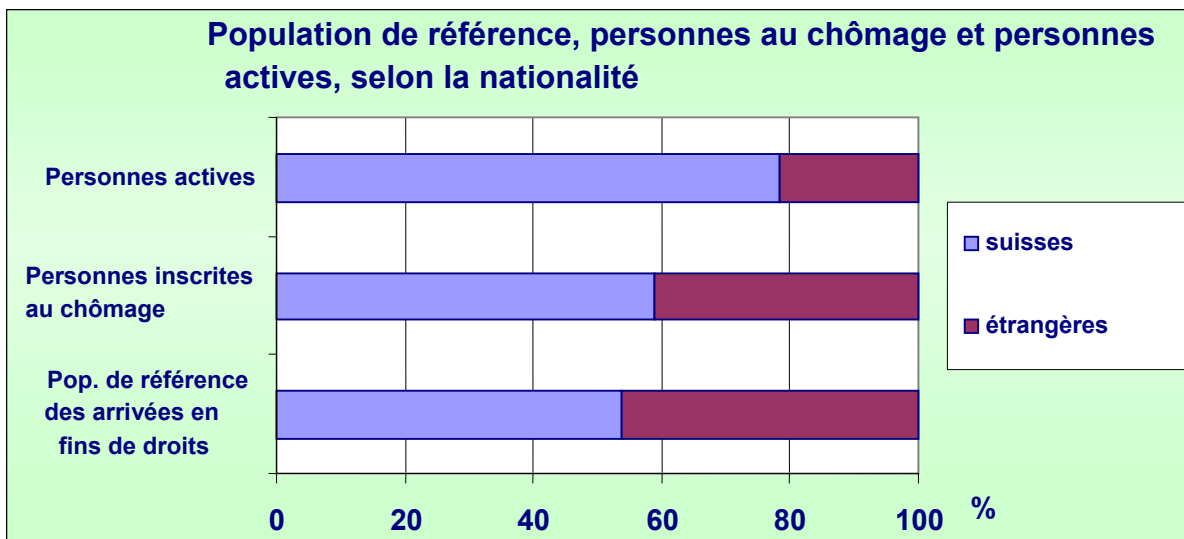
2. Résultats de l'analyse des données

La population de référence était composée des 56 165 personnes qui, selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), sont arrivées en fin de droits au cours de la période qui s'étend de juin 2003 à décembre 2004, dans toute la Suisse. S'agissant ici d'une enquête exhaustive, la totalité de ces 56 165 personnes ont été incluses dans l'analyse des données. Nous avons choisi comme données comparatives la moyenne annuelle des personnes inscrites au chômage en 2004, fournie par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), et les résultats concernant les personnes actives obtenus par l'« Enquête suisse sur la population active (ESPA) » de l'Office fédéral de la statistique (OFS), pour l'année 2004 également.

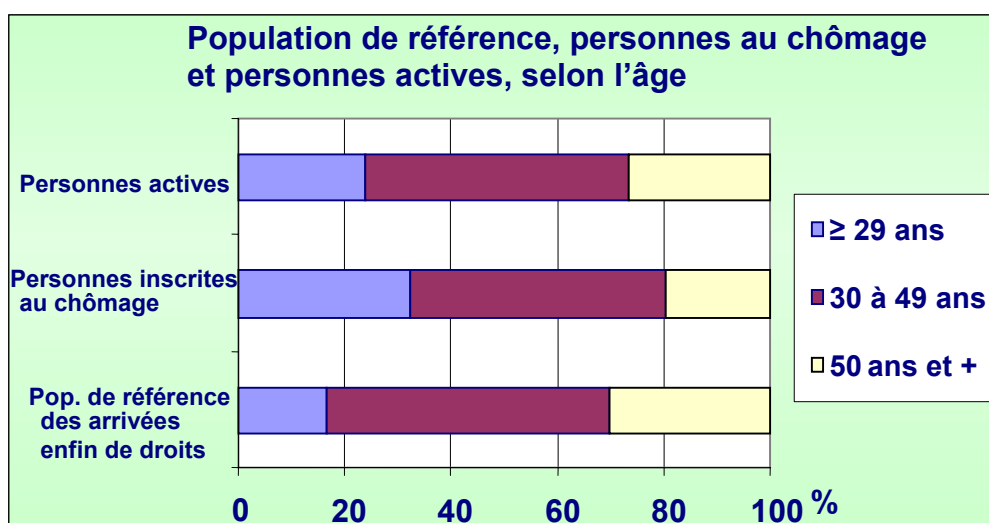
Que ce soit au sein de la population de référence, parmi les personnes inscrites au chômage ou parmi les personnes actives, la ventilation de la caractéristique « sexe » est à peu de choses près identique. La probabilité de se retrouver au chômage est donc aussi grande pour les hommes que pour les femmes.



Plus d'un cinquième des personnes actives sont étrangères, alors que parmi les personnes au chômage, elles sont plus de deux cinquièmes. La probabilité de tomber au chômage est donc deux fois plus grande pour les personnes étrangères que pour les Suisses. Parmi les personnes réputées en fin de droits, la part de personnes étrangères est à nouveau supérieure à celle des Suisses. Avec cinq points de pourcentage, l'écart est cependant moins marqué. Les personnes étrangères sont proportionnellement plus souvent touchées par le chômage et le statut de fin de droits parce qu'elles sont généralement moins qualifiées que les citoyens suisses.



La proportion des jeunes jusqu'à 29 ans qui sont au chômage est supérieure à la moyenne, alors que, pour eux, le risque d'arriver en fin de droits est inférieur à la moyenne. Les personnes plus âgées dès 49 ans perdent en moyenne moins souvent leur emploi, mais la probabilité qu'elles arrivent en fin de droits se situe par contre au-dessus de la moyenne. La réinsertion des personnes au chômage âgées de plus de 49 ans est donc particulièrement difficile. Les résultats de l'enquête montrent que, dans cette classe d'âge, les difficultés liées à la recherche d'emploi persistent au-delà de l'arrivée en fin de droits. Il s'agit d'un problème touchant tout un groupe et qui mérite à ce titre qu'on lui accorde une attention particulière.



3. Résultats de l'enquête

3.1 Analyse des non-réponses

La population de référence pour les personnes qui ont répondu (entretiens réalisés) additionnée aux non-réponses (personnes qui n'ont pas pu être jointes ou qui n'ont pas souhaité répondre), autrement dit toutes les adresses que nous avons utilisées, constituent l'échantillon de départ. Plutôt que de s'attarder sur la ventilation des personnes qui n'ont pas pu être jointes et de celles qui n'ont pas souhaité répondre (véritables non-réponses), il est beaucoup plus intéressant de chercher à identifier si, et dans quelle mesure, les résultats valables pour les personnes qui ont répondu (enquêtes réalisées) s'écartent de l'échantillon de départ quant à la ventilation des caractéristiques socio-démographiques principales telles que le sexe, la nationalité, la classe d'âge, le niveau de qualification, et la fonction.

Les résultats classés selon le sexe, la nationalité et la classe d'âge sont reportés ci-après. Les résultats pour les caractéristiques du niveau de qualification, de la fonction et de la région se trouvent en annexe.

Les chiffres concernant les personnes ayant répondu à l'enquête révèlent un écart de 2,6 points d'hommes en moins et de femmes en plus. Cela constitue un écart minime qui n'entre pas en ligne de compte et qui, avec un seuil de signification à 5 %, n'est pas significatif.

Tableau 2: Echantillon de départ et ventilation des réponses selon le sexe

Sexe	Echantillon de départ	Personnes ayant répondu
Sexe inconnu	3 (0,1 %)	0 (0,0 %)
Hommes	1371 (56,4 %)	562 (53,8 %)
Femmes	1059 (43,5 %)	482 (46,2 %)
Total	2433 (100,0 %)	1044 (100,0 %)

Parmi les personnes qui ont répondu à l'enquête, on compte 7,6 points de pourcentage d'étrangers en moins, ou de Suisses en plus. Il s'agit là de l'écart le plus important observé sur l'ensemble des caractéristiques. Les écarts entre les proportions

dans l'échantillon de départ et celles des personnes qui ont répondu sont significatifs, avec un seuil de signification à 5 %.

Tableau 3: Echantillon de départ et ventilation des réponses selon la nationalité

Nationalité	Echantillon de départ	Personnes ayant répondu
Nationalité inconnue	6 (0,2 %)	0 (0,0 %)
Suisse	1 453 (59,7 %)	703 (67,3 %)
Etrangère	974 (40,0 %)	341 (32,7 %)
Total	2 433 (100,0 %)	1 044 (100,0 %)

S'agissant des personnes ayant répondu à l'enquête, les 19-29 ans affichent 4,4 points de pourcentage en plus, contre 5,1 points de pourcentage en moins pour les 50-65 ans. Les proportions dans l'échantillon de départ divergent de façon significative des parts valables pour les personnes qui ont répondu (seuil de signification à 5%). Pour ce qui est de la proportion des 30-49 ans, elle est au contraire quasiment identique dans la population des personnes qui ont répondu et dans l'échantillon de départ. Les écarts concernant les jeunes et les personnes plus âgées sont malgré tout relativement faibles et s'expliquent par le fait que les personnes jeunes sont plus mobiles et plus souvent hors du domicile, ce qui les rend moins facilement joignables.

Tableau 4: Echantillon de départ et ventilation des réponses selon la classe d'âge

Classe d'âge	Echantillon de départ	Personnes ayant répondu
Âge inconnu	3 (0,1 %)	0 (0,0 %)
19 à 29 ans	464 (19,1 %)	153 (14,7 %)
30 à 49 ans	1 333 (54,8 %)	566 (54,2 %)
50 à 65 ans	633 (26,0 %)	325 (31,1 %)
Total	2 433 (100,0 %)	1 044 (100,0 %)

3.2 Ventilation des personnes en fin de droits ayant répondu et représentativité

Le degré de représentativité de l'enquête a été déterminé en fonction d'une population de référence composée de la totalité des 56 165 personnes arrivées en fin de droits au cours de la période du 20 juin 2003 au 31 décembre 2004, conformément aux chiffres livrés par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). L'ensemble de ces 56 165 personnes ont été incluses dans l'analyse des données.

S'agissant des personnes ayant répondu à l'enquête, le rapport entre la part d'hommes et la part de femmes ne marque pas, avec un seuil de signification à 5 %, un écart significatif avec le même rapport valable pour la population de référence. Du point de vue de la caractéristique du sexe, l'enquête s'avère donc représentative.

Tableau 5: Personnes ayant répondu et population de référence ventilées selon le sexe

Sexe	Personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Hommes	562 (53,8 %)	54,5 %
Femmes	482 (46,2 %)	45,5 %
Total	1 044 (100,0 %)	100,0 %

Considérant un seuil de signification fixé à 5 %, la proportion de Suisses et d'étrangers parmi les personnes ayant répondu à l'enquête diverge de façon significative. Cet écart est une conséquence naturelle du dispositif d'investigation. Cette étude a été réalisée uniquement en allemand, en français, en albanais, en turc et en serbo-croate. Ceci nous a permis de prendre en compte une grande partie des ressortissants étrangers, mais de loin pas leur totalité. Sur l'ensemble des personnes réputées en fin de droits, un quart possédait une langue maternelle qui n'était pas utilisée comme langue d'enquête. Certaines d'entre elles ont malgré tout pu être interrogées parce qu'elles maîtrisaient très bien, au titre de langue étrangère, l'une des langues utilisées, et étaient donc en mesure de répondre à l'enquête. Il n'en reste pas moins que, dans cette étude, les étrangers sont sous-représentés.

Tableau 6: Personnes ayant répondu et population de référence ventilées selon la nationalité

Nationalité	Personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Nationalité suisse	703 (67,3 %)	53,8 %
Nationalité étrangère	341 (32,7 %)	46,2 %
Total	1 044 (100,0 %)	100,0 %

Suivant que l'on considère les personnes ayant répondu à l'enquête ou la population de référence, les proportions des trois classes d'âge ne diffèrent pas de manière significative, toujours avec un seuil de signification à 5%. Du point de vue de la caractéristique de l'âge, l'enquête s'avère donc représentative.

Tableau 7: Personnes ayant répondu et population de référence ventilées selon l'âge

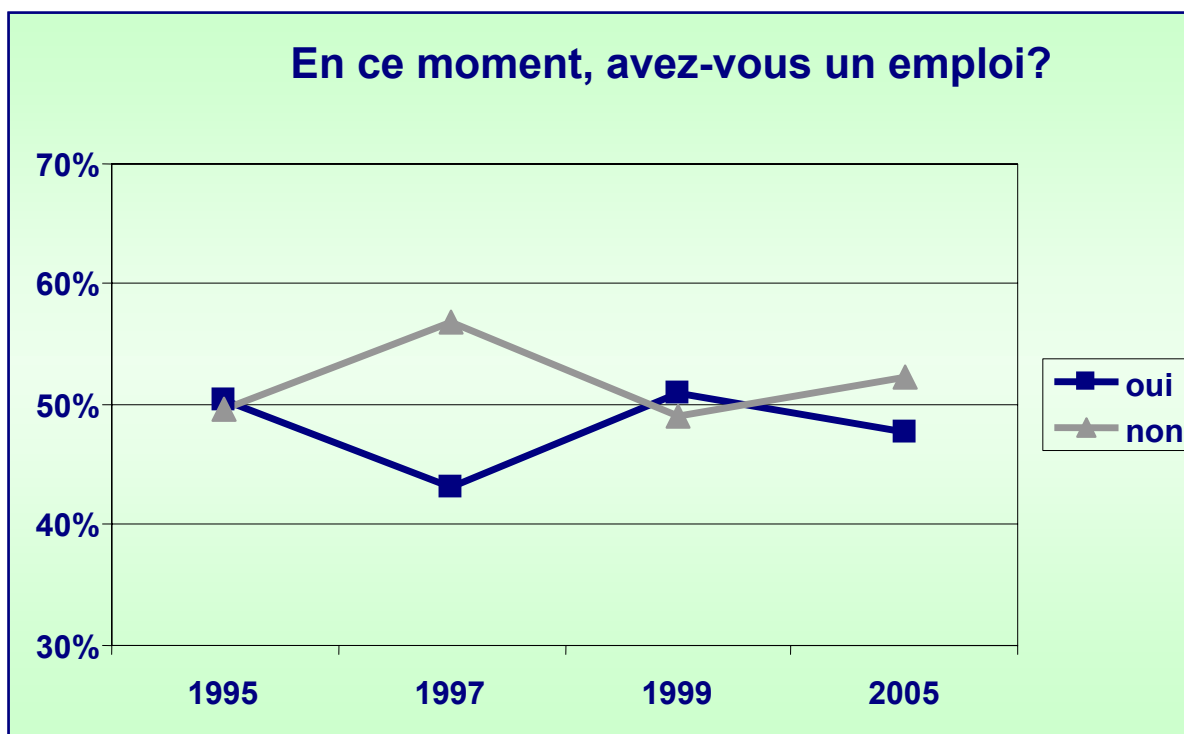
Classe d'âge	Personnes ayant répondu	Population de référence en pourcent
Jusqu'à 29 ans	153 (14,7 %)	16,6 %
30 à 49 ans	566 (54,2 %)	53,1 %
50 ans et plus	325 (31,1 %)	30,3 %
Total	1 044 (100,0 %)	100,0 %

Il n'est pas exclu que les résultats subissent l'influence de variables qui n'ont pas été prises en considération. Il est bien entendu impossible de vérifier dans quelle mesure la ventilation de telles variables dans l'échantillon est représentative pour la population de référence.

3.3 Qui a retrouvé un emploi?

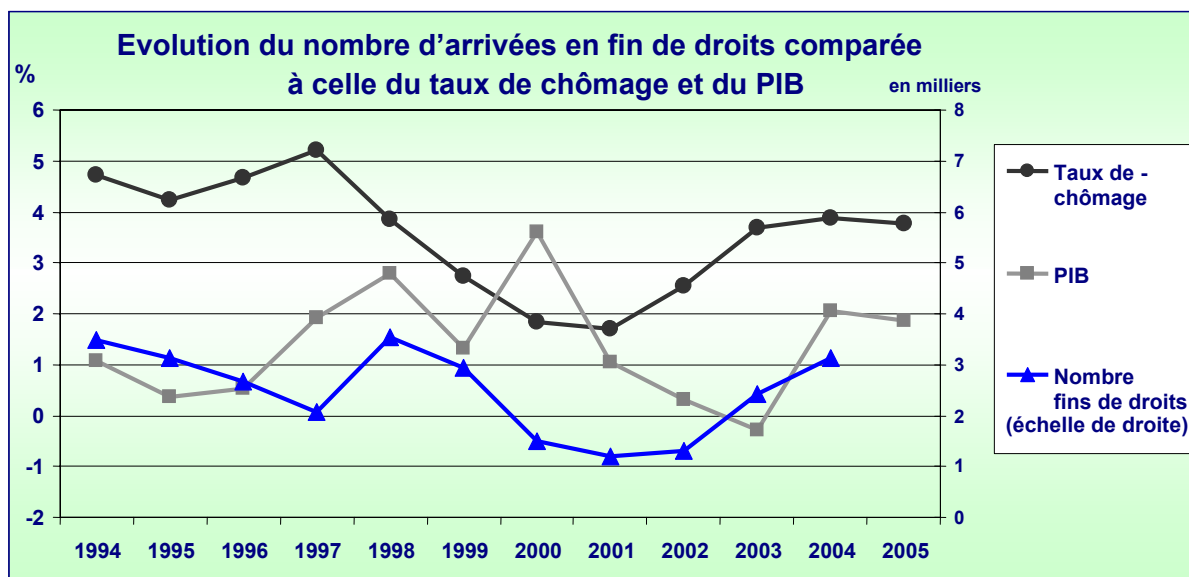
Au moment de l'enquête (de septembre à octobre 2005), sur les 1 044 personnes réputées en fin de droits qui ont répondu, un peu moins de la moitié, soit 48 % d'entre elles, avaient retrouvé une place de travail. Les autres (52 %) étaient toujours sans emploi ou avaient entre-temps perdu leur emploi.

La comparaison avec les trois études précédentes permet d'aboutir au constat suivant: en 1995, 50 % des personnes réputées en fin de droits avaient retrouvé un travail, en 1997, elles étaient 43 % dans ce cas, et en 1999, 51 %.

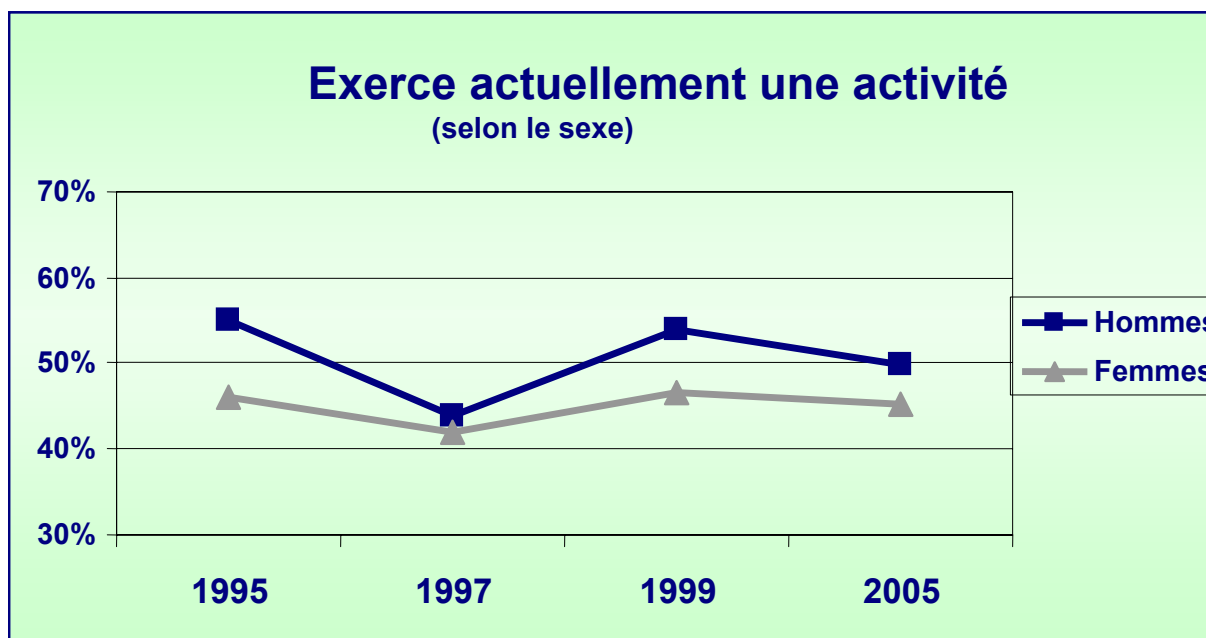


La proportion des personnes au chômage réputées en fin de droits qui retrouvent un emploi dépend fortement de l'évolution du chômage et, dans une moindre mesure, de la croissance du produit intérieur brut (PIB). En 1997, le taux annuel de chômage était, avec plus de 5%, le plus élevé des 12 dernières années, et le produit intérieur brut se situait au plus bas (1 %). Si l'on compare les quatre études, c'est cette année-là que les personnes arrivées en fin de droits trouvèrent le moins facilement un nouvel emploi (43 %). En 1999, le taux annuel de chômage a chuté en-deçà des 3 % pour la première fois depuis de nombreuses années, et la croissance du PIB atteignait pour l'exercice 1998, avec près de 3 %, la deuxième plus haute valeur depuis 12 ans. L'évolution du PIB se répercute la plupart du temps avec un effet rétroactif sur le monde du travail. En 1999, avec 51 %, la proportion des arrivées en fin de droits qui ont retrouvé du travail était également la plus haute jamais enregistrée. Les résultats des quatre études déjà réalisées sont donc très stables, et sont influencés uniquement par la situation économique, en particulier la situation du marché du travail. Le nombre d'arrivées en fin de droits suit pratiquement la même évolution que

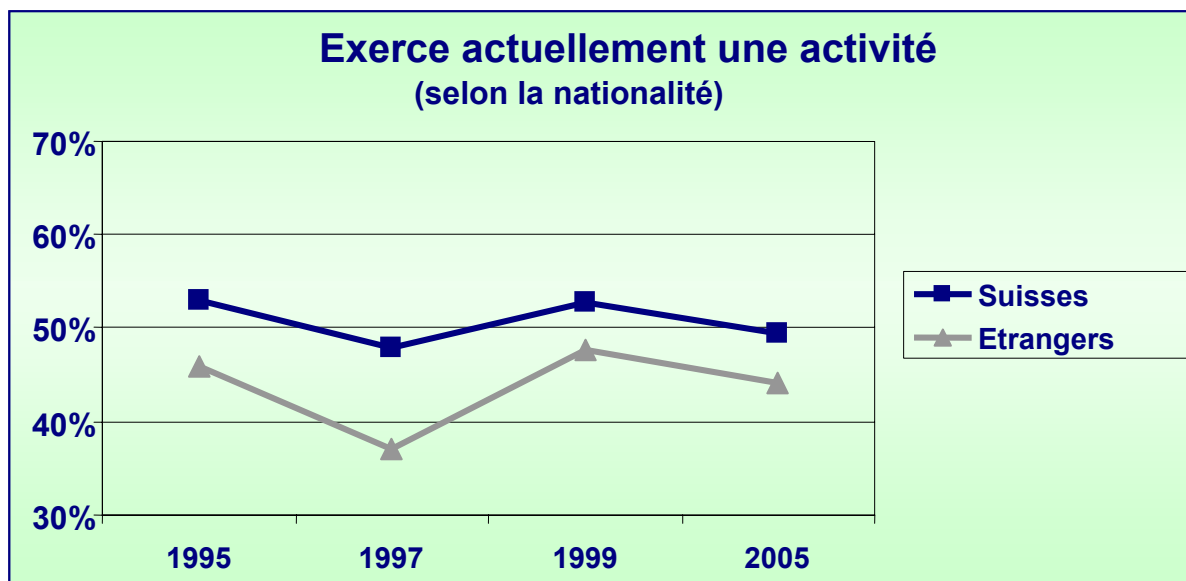
celle du taux de chômage, avec un léger délai lié à la durée de perception de l'indemnité de chômage.



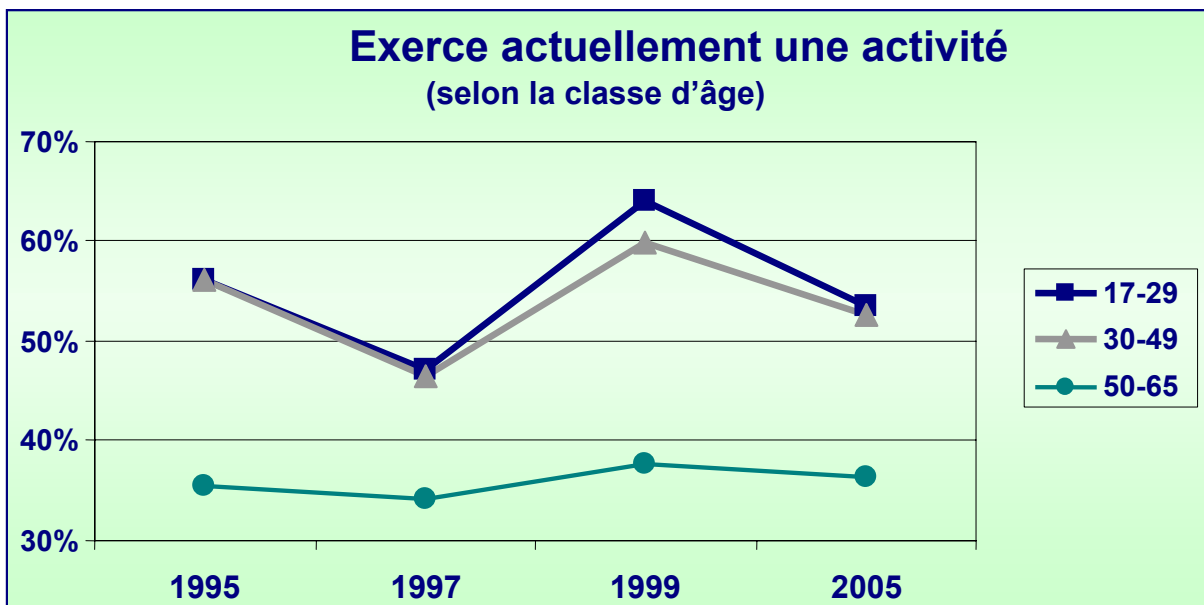
Les femmes sont moins nombreuses (46 %) que les hommes (50 %) à avoir retrouvé du travail. Cette différence n'est cependant pas significative. En 1995, 1997 et 1999 également, les hommes eurent plus de succès que les femmes dans leur recherche d'emploi.



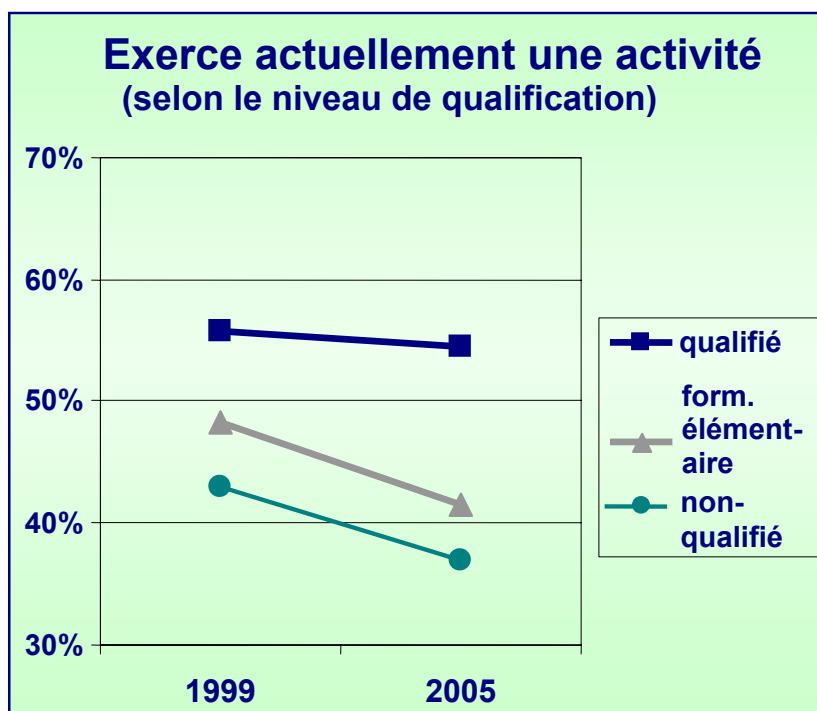
Parmi les personnes qui ont retrouvé du travail, la proportion de Suisses est de 50 %, celle des ressortissants étrangers de 44 %, ce qui constitue un écart peu significatif: de tout temps, les étrangers ont éprouvé davantage de difficultés à retrouver un travail. En 1997, l'écart était particulièrement grand. À l'époque, proportionnellement, ce sont les personnes réputées en fin de droits dans leur ensemble qui trouvaient le moins facilement un nouvel emploi. Les difficultés se sont probablement multipliées de façon disproportionnée pour les étrangers, face à une détérioration généralisée du marché de l'emploi.



Les personnes réputées en fin de droits âgées de plus de 49 ans ont nettement moins de chances de réintégrer la vie active que celles qui font partie des classes d'âge inférieures. Chez les moins de 49 ans, seules plus d'un tiers, soit 36 %, trouvent un nouvel emploi, alors que chez les plus jeunes, elles sont plus de la moitié dans ce cas. Il s'agit d'un écart très significatif ; il est intéressant de constater que, même lorsque le climat du marché du travail s'améliore, la situation des 50 ans et plus n'évolue pas. Ainsi, en 1999, la proportion des demandeurs d'emploi de cette classe d'âge qui ont retrouvé du travail n'a que très peu augmenté, alors que les deux classes d'âge inférieures profitèrent de cette embellie.



Les opportunités de retrouver une activité se multiplient clairement en fonction du niveau de qualification. Au moment de l'enquête, les personnes réputées en fin de droits non qualifiées étaient 37 % à avoir retrouvé un emploi, alors qu'elles étaient 41 % parmi les personnes ayant suivi une



formation élémentaire et 54 % chez les personnes qualifiées. L'écart est très significatif. Il existait déjà en 1999 et s'est encore accentué. En 1997, les questions portaient uniquement sur la formation scolaire des personnes ayant accepté de répondre. Cela permettait déjà de conclure que les personnes qui ont fréquenté uniquement l'école obligatoire rencontrent plus de difficultés que la moyenne dans la recherche d'emploi.

Il apparaît clairement que celles et ceux qui ont **suivi un cours ou une formation** entre le moment de leur arrivée en fin de droits et le moment de l'enquête ont trouvé plus rapidement un nouvel emploi que les personnes qui n'ont rien entrepris dans ce domaine. Ainsi, 52 % des personnes qui ont participé à un cours ou à une formation ont retrouvé du travail, contre 45 % des chômeurs qui s'en sont abstenus. Les **programmes d'emploi temporaire** connaissent le phénomène inverse: les personnes qui y ont participé ne sont que 42 % à avoir retrouvé une activité, alors que 49 % des chômeurs qui y ont renoncé ont eu du succès dans leur recherche d'emploi. Mais cet écart reste faiblement significatif.

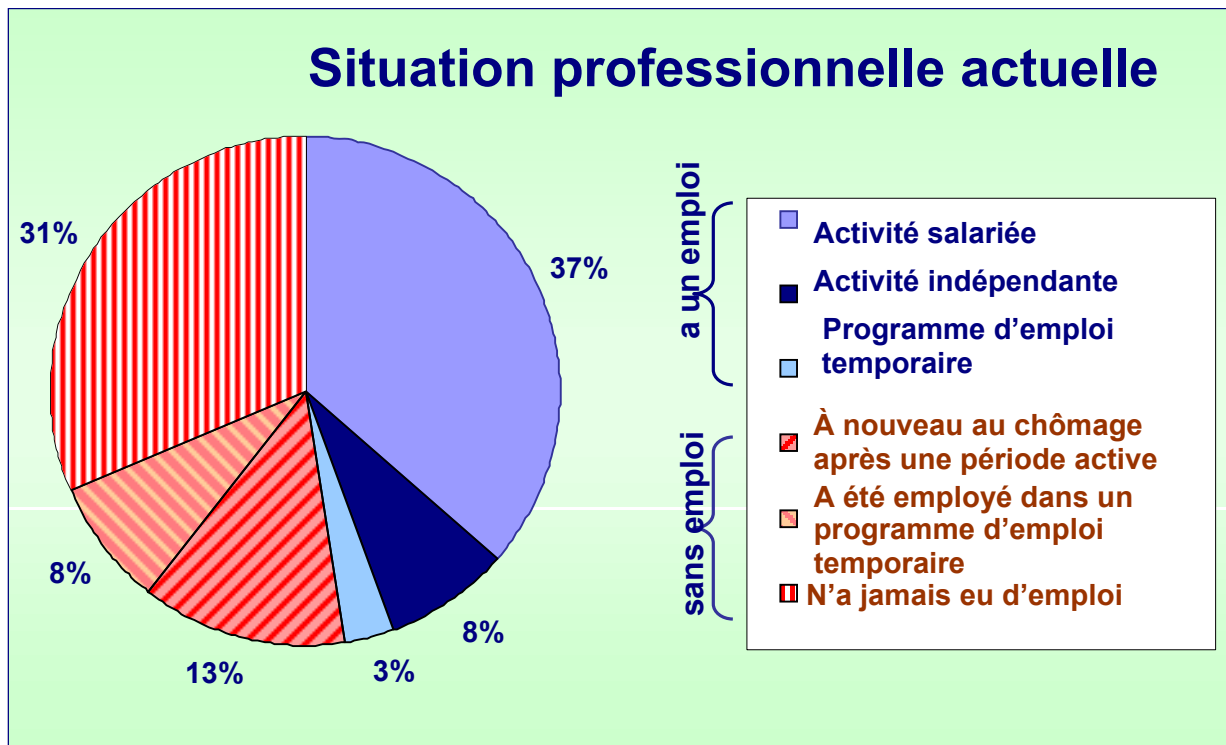
S'agissant des quatre variables principales déjà mentionnées que sont le sexe, la nationalité, l'âge et le niveau de qualification, l'**analyse Probit** supplémentaire a livré les résultats suivants:

- Pour la classe d'âge jusqu'à 29 ans et la classe d'âge des 30-40 ans, la probabilité de retrouver un emploi est très nettement plus élevée que pour la classe d'âge des 50 ans et plus.
- Pour les personnes qualifiées, la probabilité de retrouver un emploi est nettement plus élevée que pour les personnes non-qualifiées.
- Pour les personnes qui ont suivi un cours ou une formation, la probabilité de retrouver un emploi est nettement plus élevée que pour celles qui n'ont rien entrepris dans ce domaine
- Pour les personnes qui ont suivi un programme d'emploi temporaire, la probabilité de retrouver un emploi est un peu moins élevée que pour celles qui n'y ont pas pris part.
- L'analyse Probit ne révèle pas d'écarts significatifs entre hommes et femmes, Suisses et étrangers, personnes ayant suivi une formation élémentaire et personnes non-qualifiées.

Ainsi, la plupart des résultats présentés précédemment dans les tableaux à double entrée se voient confirmés.

Plus d'un tiers des personnes interrogées étaient salariées au moment de l'enquête, alors que 10 % d'entre elles exerçaient une activité indépendante ou participaient à un programme d'emploi temporaire ; 48% étaient donc réinsérées dans la vie active. Par contre, un tiers n'avait jusque-là pas réussi sa réinsertion, et un cinquième n'y

était parvenu qu'à titre temporaire: ces personnes trouvaient du travail, puis le perdaient à nouveau, ou alors leur programme d'emploi temporaire s'achevait sans opportunité à la clé. Au total, 52 % des personnes étaient sans emploi au moment de l'enquête.



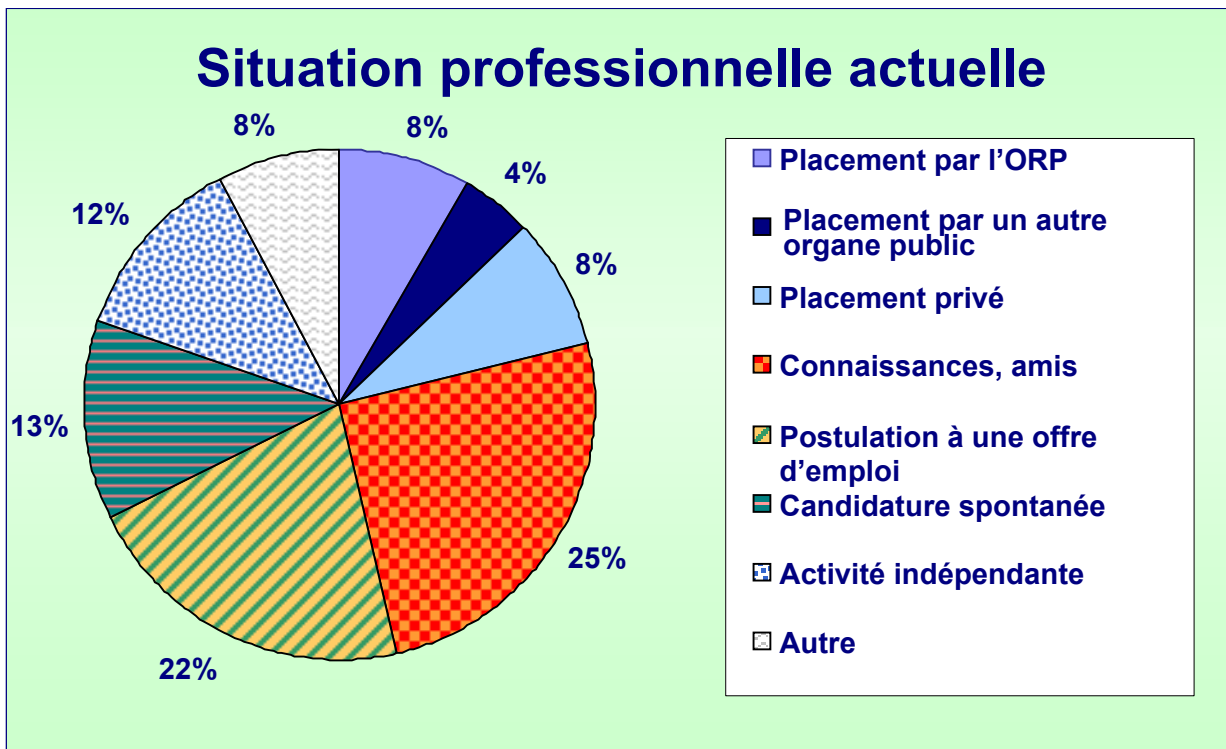
3.4 Quand et comment ces personnes ont-elles retrouvé du travail?

La durée de la recherche d'emploi, qui s'étend de la date d'arrivée en fin de droits jusqu'au moment où la nouvelle place a été trouvée, s'élève en moyenne pour les personnes interrogées à sept mois et demi (valeur moyenne = 7,53 mois). La proportion des chômeurs réputés en fin de droits à qui il faut moins de 4 mois pour retrouver du travail est d'à peine deux cinquièmes. Pour plus d'un tiers, la recherche d'emploi a excédé neuf mois. Certaines de ces personnes arrivées en fin de droits avaient retrouvé un travail auparavant, mais l'avaient perdu entre-temps, ou y avaient renoncé. Seule est prise en compte la durée de la recherche d'emploi séparant l'arrivée en fin de droits du moment où la place de travail **actuelle** a été trouvée.

Tableau 8: Durée de la recherche d'emploi

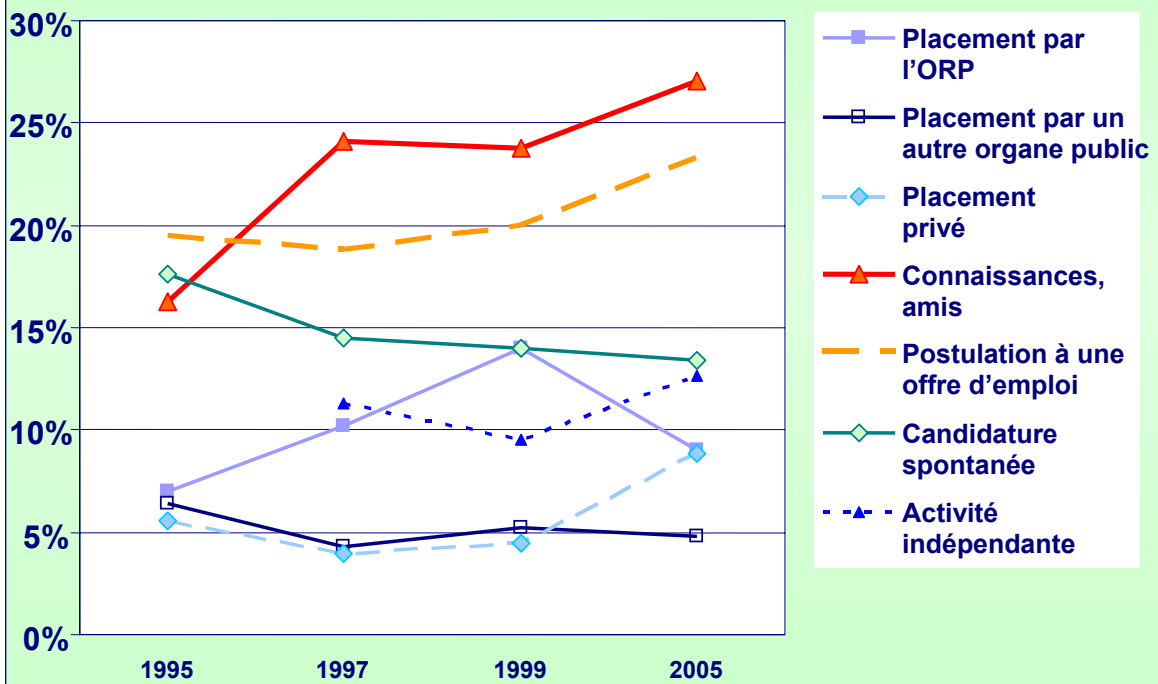
Durée de la recherche d'emploi	Nombre de personnes à la recherche d'un emploi ayant répondu à l'enquête
Jusqu'à un mois	53 (11,3 %)
De 1 à 3 mois	128 (27,3 %)
De 4 à 6 mois	65 (13,8 %)
De 7 à 9 mois	58 (12,4 %)
Plus de 9 mois	164 (35,2 %)
Total	468 (100,0 %)

Un tiers des 499 personnes qui avaient un travail au moment de l'enquête l'avaient trouvé en ayant postulé elles-mêmes en réponse à une annonce ou en déposant leur candidature spontanée « à l'aveugle ». Un quart a sollicité avec succès l'appui d'amis, de connaissances ou de parents, et seul un cinquième aux services de placement publics et privés.



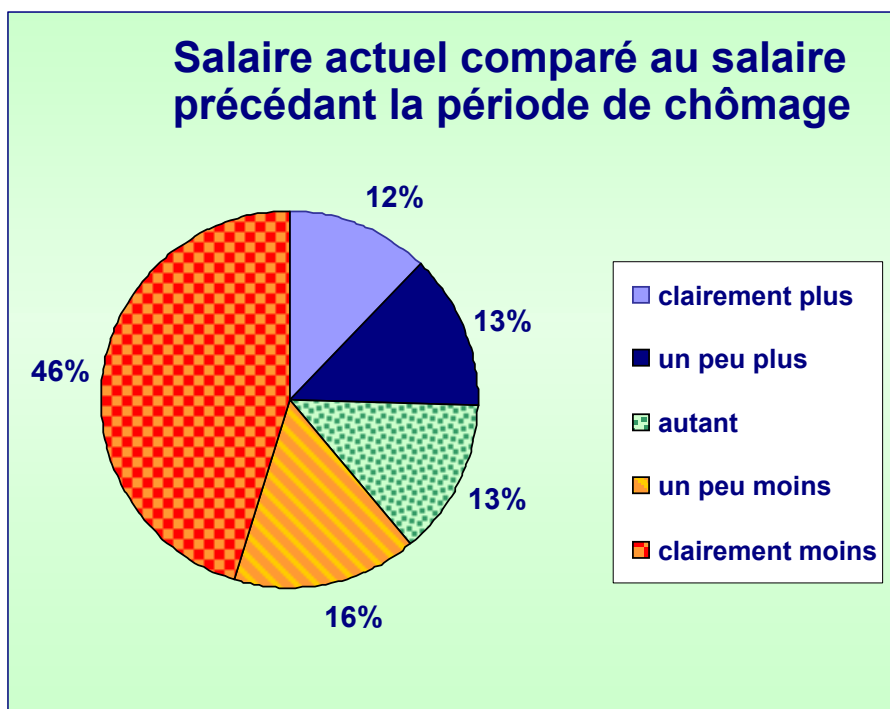
Entre 1995 et 2005, l'aide apportée par des amis, des connaissances ou des parents s'est progressivement et clairement imposée comme un facteur déterminant dans le succès de la recherche d'emploi, avec une augmentation de 16 à 25 %. La postulation à une offre d'emploi a également constamment pris de l'importance, mais de façon moins marquée, passant d'une proportion de 19 % en 1995 à 22 % en 2005. La proportion des placements réussis par les ORP a augmenté entre 1995 et 1999, passant de 7 à 14 %, mais a reculé à 8 % en 2005.

Comment avez-vous trouvé votre travail actuel?

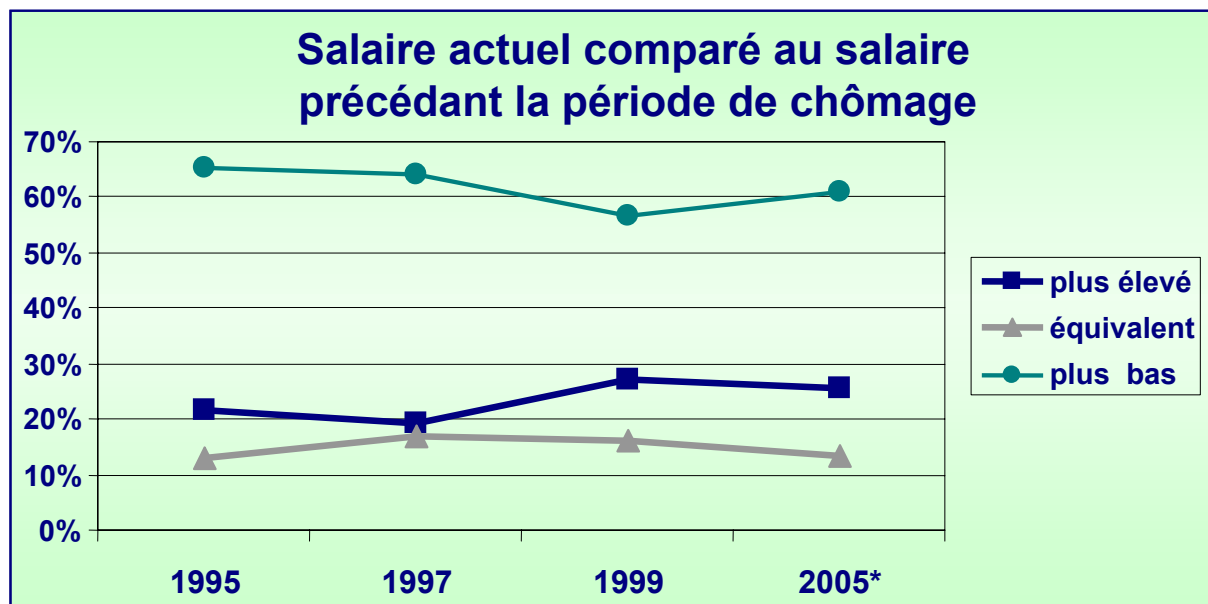


3.5 Situation financière des personnes qui ont retrouvé un emploi

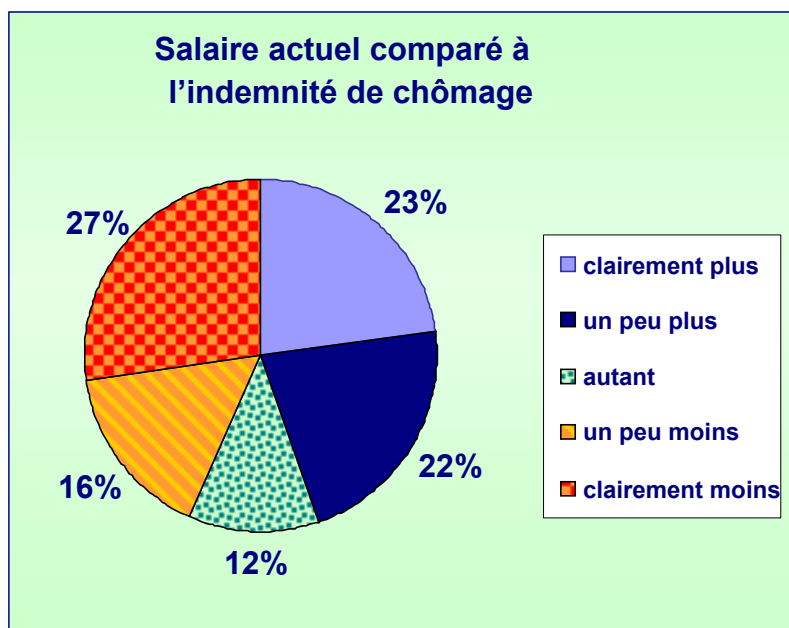
Sur 499 personnes qui ont retrouvé du travail, près de la moitié gagnaient clairement moins qu'avant la période de chômage. Seules un peu plus d'un tiers d'entre elles ont pu maintenir leur salaire ou l'augmenter.



Les proportions des personnes réputées en fin de droits qui, dans le cadre de leur nouvelle activité, touchaient un salaire inférieur, le même salaire ou un salaire plus élevé qu'avant leur période de chômage, sont restées relativement constantes entre 1995 et 2005. À l'exception de l'année 1999, au moins 60 % des personnes interrogées avaient un revenu inférieur à celui qui précédait la période de chômage. Pour une comparaison plus fiable, le graphique suivant ne prend pas en considération les



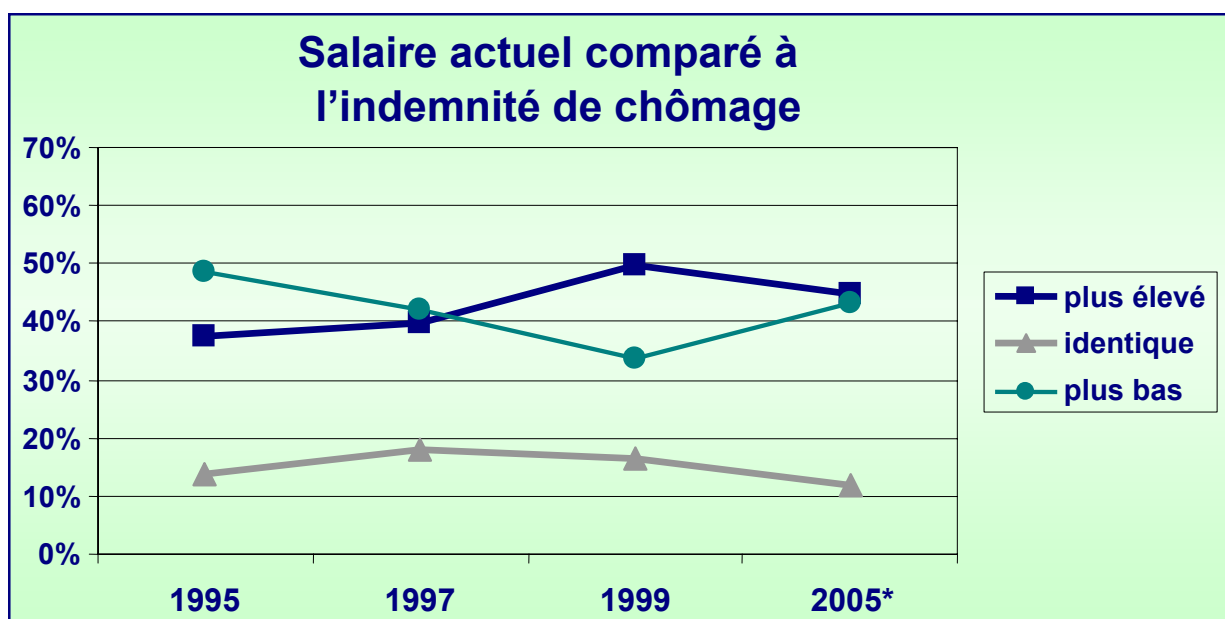
indications lacunaires, qui représentaient par ex. 10 % en 1997.



Plus d'un quart environ des personnes arrivées en fin de droits ont obtenu pour leur nouveau travail un gain clairement inférieur au montant de la dernière indemnité de chômage perçue. À l'inverse, près d'un quart a perçu un salaire qui excédait clairement le montant de la dernière indemnité

de chômage.

La proportion des personnes arrivées en fin de droits qui ont gagné avec leur nouveau travail davantage que le montant de la dernière indemnité de chômage a régulièrement augmenté entre 1995 et 1999, passant de 38 à 50 %, mais a reculé à 45% en 2005. La courbe représentant les personnes dont le nouveau salaire était inférieur à la dernière indemnité de chômage connaît la progression inverse: de 49 % en 1995, elle baisse à 34 % en 1999 et remonte jusqu'à 43 % en 2005. La part des personnes réputées en fin de droits dont le revenu excédait le montant de l'indemnité de chômage n'a connu que de très faibles inflexions. Pour une comparaison plus fiable,



le graphique suivant ne prend pas en considération les indications lacunaires, qui représentaient p. ex. 20 % en 1997.

3.6 Le travail des personnes qui ont retrouvé un emploi

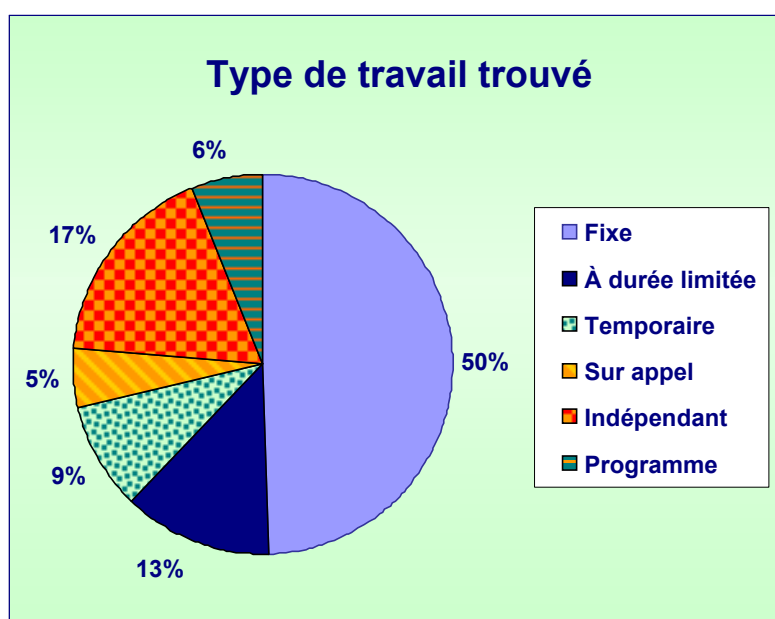
Sur les 499 personnes interrogées qui avaient retrouvé un emploi, plus de la moitié avaient dû changer de profession. Seules 45 % d'entre elles exerçaient la même profession qu'avant leur période de chômage.

Tableau 9: Même profession ou réorientation?

Même profession qu'avant la période de chômage	Nombre
Oui	226 (45,3 %)
Non	273 (54,7 %)
Total	499 (100,0 %)

Une comparaison avec les études antérieures permet de démontrer encore une fois à quel point les résultats sont solides. En 1995, 60 % des personnes interrogées ont dû changer de profession, alors qu'elles étaient 57 % en 1997 et 56 % en 1999.

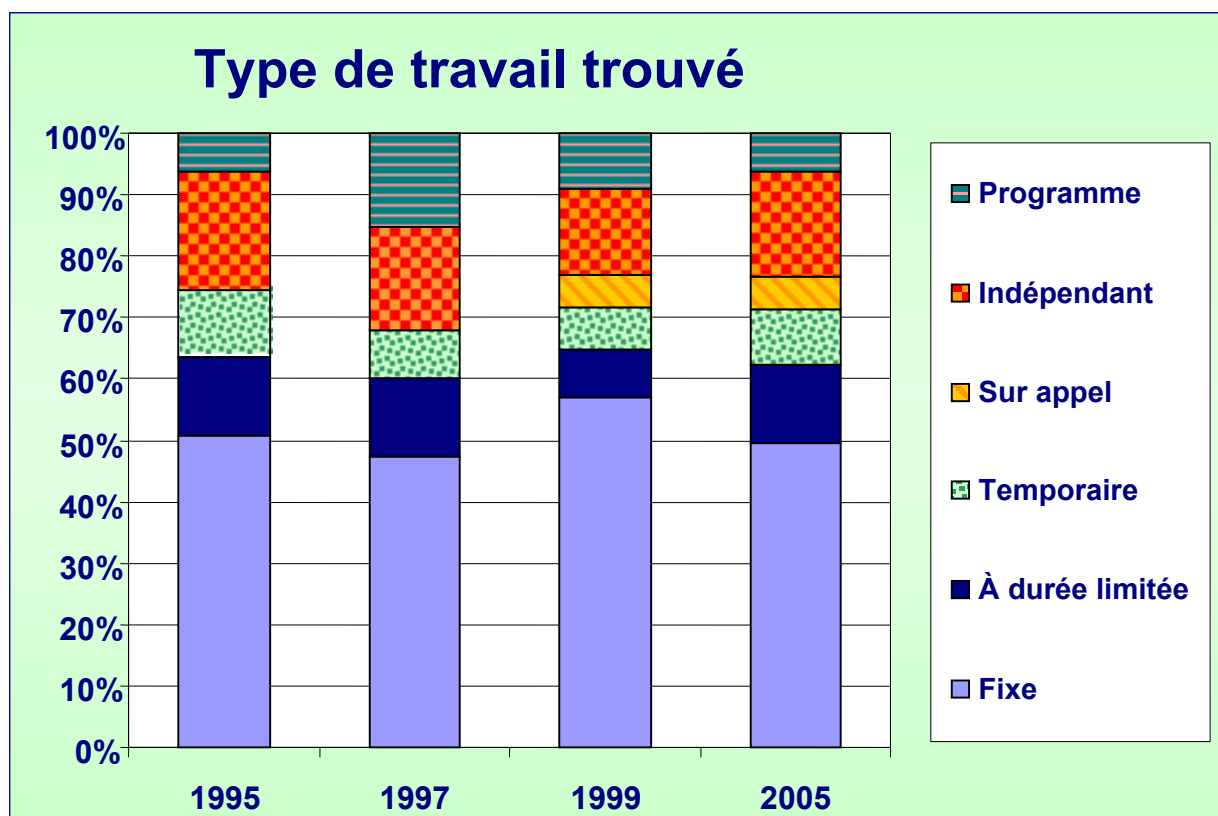
Seulement la moitié des personnes réputées en fin de droits exerçant à nouveau une activité lucrative avaient un emploi fixe. Le reste devait se contenter soit d'un contrat à durée limitée, d'une activité temporaire, d'un travail sur appel ou d'une participation à un programme d'emploi temporaire (autant



de formes de travail précaire), ou alors se se lancer dans un activité indépendante.

Selon l'étude Ecoplan (Marti, M., Osterwald, St. & Müller, A.: *Emplois précaires en Suisse*, SECO, Berne, 2003), ce sont avant tout les femmes et les jeunes de moins de 25 ans qui sont concernés par la précarité dans les relations de travail. Dans le cadre de notre étude, ce constat ne s'est pas vérifié pour le groupe des chômeurs réputés en fin de droits. Ainsi, 37 % des hommes, 33 % des femmes, et 39 % des personnes âgées de 50 à 65 ans, n'avaient pas d'engagement fixe et connaissaient par conséquent une situation de travail précaire. La situation des femmes et des plus jeunes était même légèrement meilleure, sans que les écarts soient pour autant significatifs.

La comparaison avec les trois études conduites jusqu'à présent permet d'identifier ici encore une grande constance dans les résultats et confirme l'influence exercée par le marché du travail. En 1997, alors que la conjoncture était particulièrement défavorable dans le domaine de l'emploi et que les chômeurs réputés en fin de droits éprouvaient les plus grandes difficultés à retrouver du travail (43 %), la proportion des personnes qui avaient un emploi fixe était au plus bas (48 %). En 1999, qui constitue jusqu'à l'heure actuelle l'année la plus favorable pour la recherche d'emploi des personnes arrivées en fin de droits, la part des emplois fixes atteint, avec 57 %, le plus haut niveau.



sa valeur maximum. La situation du marché du travail n'a pas seulement un impact sur le nombre de chômeurs réputés en fin de droits qui parviennent à se réinsérer dans la vie active, mais aussi sur le type de travail qu'ils trouvent.

Pas moins de deux cinquièmes des personnes arrivées en fin de droits qui avaient retrouvé du travail exerçaient une activité à temps partiel, et trois cinquièmes une activité à temps complet. En 1995, 62 % d'entre elles travaillaient à plein temps, contre 61 % en 1997 et 62 % en 1999 ; les résultats sont à nouveau très solides. Pour une comparaison plus fiable, le tableau suivant ne prend pas en considération les indications lacunaires, qui représentaient p. ex. 6 % en 1997.

Tableau 10: Temps complet ou temps partiel?

Temps de travail actuel	Nombre
Temps plein	302 (60,5 %)
Temps partiel	197 (39,5 %)
Total	499 (100,0 %)

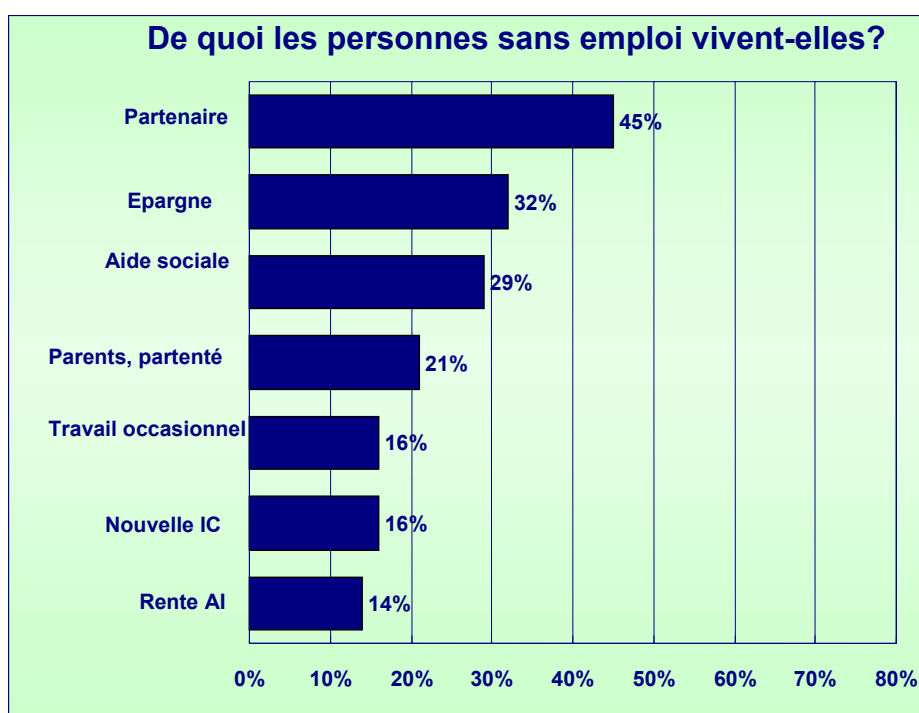
Près de trois cinquièmes des personnes interrogées qui étaient à nouveau actives professionnellement ont indiqué que leur nouvel emploi répondait complètement aux souhaits et aux aspirations qu'elles avaient au début de leur recherche. En tout cas deux cinquièmes ont déclaré que leur nouvel emploi ne correspondait que partiellement à leurs souhaits et à leurs aspirations, voire pas du tout. Sur cette question, les différentes études divergent sensiblement. En 1995, l'adéquation complète des aspirations en matière d'emploi et de la place de travail trouvée ne concernait que 33 % des personnes actives, et seulement 34 % en 1997. Dès 1999, les personnes concernées semblent avoir des attentes plus réalistes, puisqu'à l'époque, comme ce sera le cas en 2005, 58 % d'entre elles s'estimaient satisfaites de leur nouvel emploi. Pour une comparaison plus fiable, le tableau suivant ne prend pas en considération les indications lacunaires, qui représentaient p. ex. 6 % en 1997.

Tableau 11: Evaluation du nouvel emploi

Le travail correspond aux aspirations	Nombre
Oui	293 (58,7 %)
En partie	89 (17,8 %)
Non	117 (23,4 %)
Total	499 (100,0 %)

3.7 Comment les personnes sans emploi assurent-elles leur subsistance?

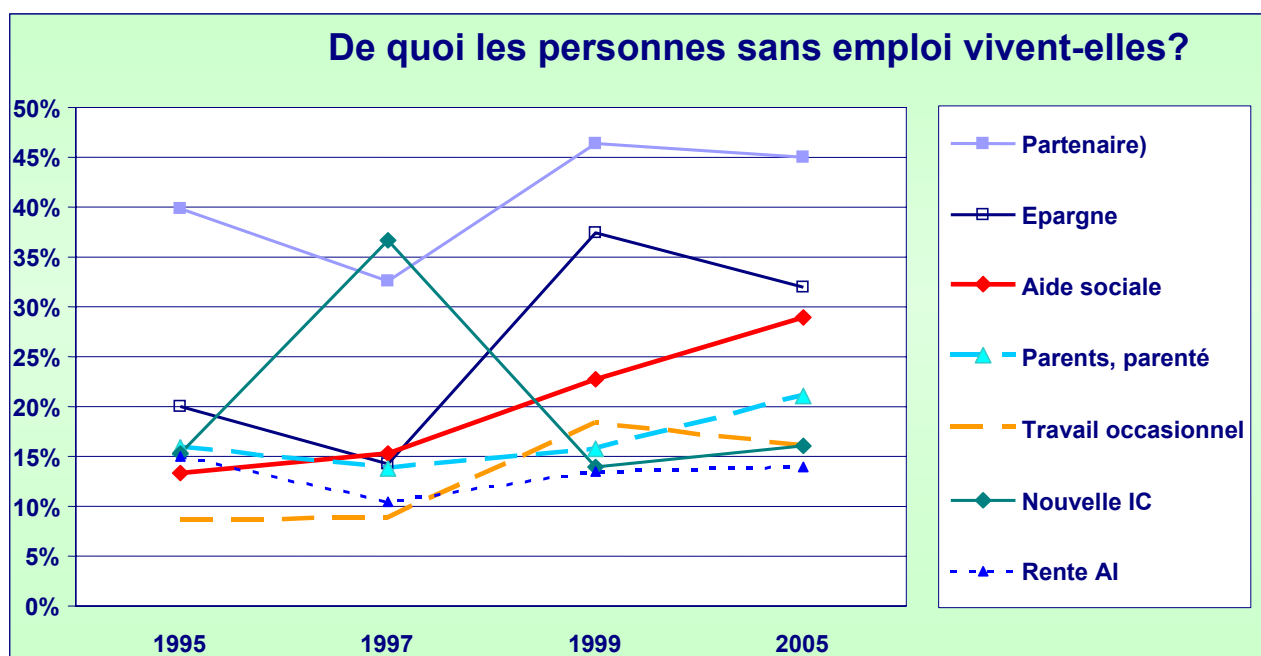
Comme par le passé, c'est toujours le ou la partenaire qui assure le plus souvent (45 %) la subsistance de la personne réputée en fin de droits qui est toujours sans emploi. La deuxième source de financement provient pour un tiers de l'épargne, laquelle



doit être largement entamée avant que la personne puisse accéder à l'aide sociale. Cela explique pourquoi les personnes concernées vivent d'abord de leurs économies. L'aide sociale constitue la troisième source de financement (29 %), puis viennent les parents et la parenté (un cinquième). Le travail occasionnel, le renouvellement de l'indemnité de chômage et la rente invalidité (bénéficiaires et personnes inscrites) participent à hauteur de 14 à 16 % à la subsistance. En raison du choix multiple, le total excède les 100 %.

L'aide sociale et le groupe formé par les parents et la parenté sont les deux seules sources financières des personnes réputées en fin de droits toujours sans emploi à avoir vu leur proportion augmenter progressivement et constamment à chacune des quatre périodes d'observation. Cette tendance à l'augmentation est particulièrement manifeste pour ce qui concerne l'aide sociale:

Si en 1995, la part de l'aide sociale se montait encore à 13 %, elle atteignit 29 % en 2005, soit plus du double. La proportion des rentes et des indemnités journalières AI (y compris les inscrits) a évolué de façon presque imperceptible et se situait toujours entre 10 et 15 %. A l'exception de l'année 1997, ce sont les partenaires qui ont contribué le plus souvent à assurer la subsistance des personnes réputées en fin de droits, avec une certaine marge de fluctuation dans leur proportion. Celle-ci est descendue sous les 40 % (33 %) uniquement en 1997. Cette année-là, le renouvellement de l'indemnité de chômage se plaçait en tête du peloton des sources de financement. Jusqu'au 1^{er} janvier 1997, date de l'entrée en vigueur de la révision partielle de l'assurance-chômage, les programmes d'emploi temporaires permettaient d'ouvrir un nouveau droit aux prestations de l'assurance-chômage. Au moment de l'enquête réalisée en 1997, de nombreuses personnes arrivées en fin de droits bénéficiaient encore d'un nouveau droit à



l'indemnité acquis par ce biais en 1996. L'évolution de la proportion assumée par l'épargne est pour une grande part semblable à celle de l'apport du ou de la partenaire, mais à un niveau inférieur.

3.8 Le niveau de vie a-t-il dû être abaissé?

Plus d'un tiers des chômeurs réputés en fin de droits qui avaient retrouvé du travail ont déclaré qu'ils s'étaient vus contraints de réduire leur niveau de vie, alors que cette réalité concernait les trois quarts des personnes qui étaient toujours sans emploi. Si l'on confronte uniquement les proportions de la réponse « beaucoup plus bas », l'écart est encore plus parlant: pour seulement 17 % des personnes ayant un emploi, le niveau de vie était beaucoup plus bas qu'auparavant, alors qu'il l'était pour près de la moitié des personnes sans emploi.

Tableau 12: Niveau de vie actuel en comparaison avec le moment de l'arrivée en fin de droits

Le niveau de vie est aujourd'hui	Personnes ayant retrouvé un emploi	Personnes sans emploi
plus élevé	144 (28,8 %)	22 (4,0 %)
identique	168 (33,8 %)	110 (20,2 %)
plus bas	186 (37,3 %)	413 (75,8 %)
Total	498 (100,0 %)	545 (100,0 %)

Une comparaison avec les études précédentes n'est possible que dans une moindre mesure. En effet, cette question et les possibilités de réponse étaient formulées légèrement différemment de 1995 à 1999, à savoir : « Avez-vous réduit votre niveau de vie en comparaison avec le moment de l'arrivée en fin de droits ? Pas du tout, un peu, fortement ». En 2005, le tout a été reformulé de la manière suivante: « Où se situe votre niveau de vie (standing) actuel en comparaison avec celui que vous aviez au moment où vous avez perdu vos droits ? Beaucoup plus élevé, un peu plus élevé, resté le même, un peu inférieur, nettement inférieur. ». Globalement, ont déclaré avoir dû abaisser leur niveau de vie : en 2005, 37 % des personnes ayant retrouvé un emploi et 76 % des personnes toujours sans travail (choix de réponse « un peu inférieur ») ; en 1995, 96 % des personnes toujours sans travail (choix de réponse « un peu » et « fortement ») ; cette question n'a pas été posée aux personnes en fin de droits ayant retrouvé un emploi) ; en 1997, 85 % des personnes ayant retrouvé un emploi et 96 % des personnes sans travail (toujours « un peu » et « fortement ») ; en 1999, 71 % des personnes ayant retrouvé un emploi et 85 % des personnes sans travail (toujours « un peu » et « fortement »).

3.9 La recherche d'emploi a-t-elle été poursuivie?

Plus de deux cinquièmes des personnes arrivées en fin de droits qui avaient retrouvé un travail au moment de l'enquête poursuivaient leur recherche d'emploi. Le fait qu'autant de personnes interrogées étaient toujours à la recherche d'une place de travail alors même qu'elles avaient déjà trouvé un emploi permet de conclure que la situation de ce groupe de personnes réputées en fin de droits n'est souvent pas satisfaisante. Nombreuses sont celles qui acceptent un poste à durée limitée ou un emploi mal rémunéré simplement parce qu'elles ne trouvent rien d'autre à ce moment-là. En 1995, 50 % des personnes arrivées en fin de droits à nouveau actives professionnellement cherchaient toujours du travail, alors qu'elles étaient 42 % en 1997 et 36 % en 1999.

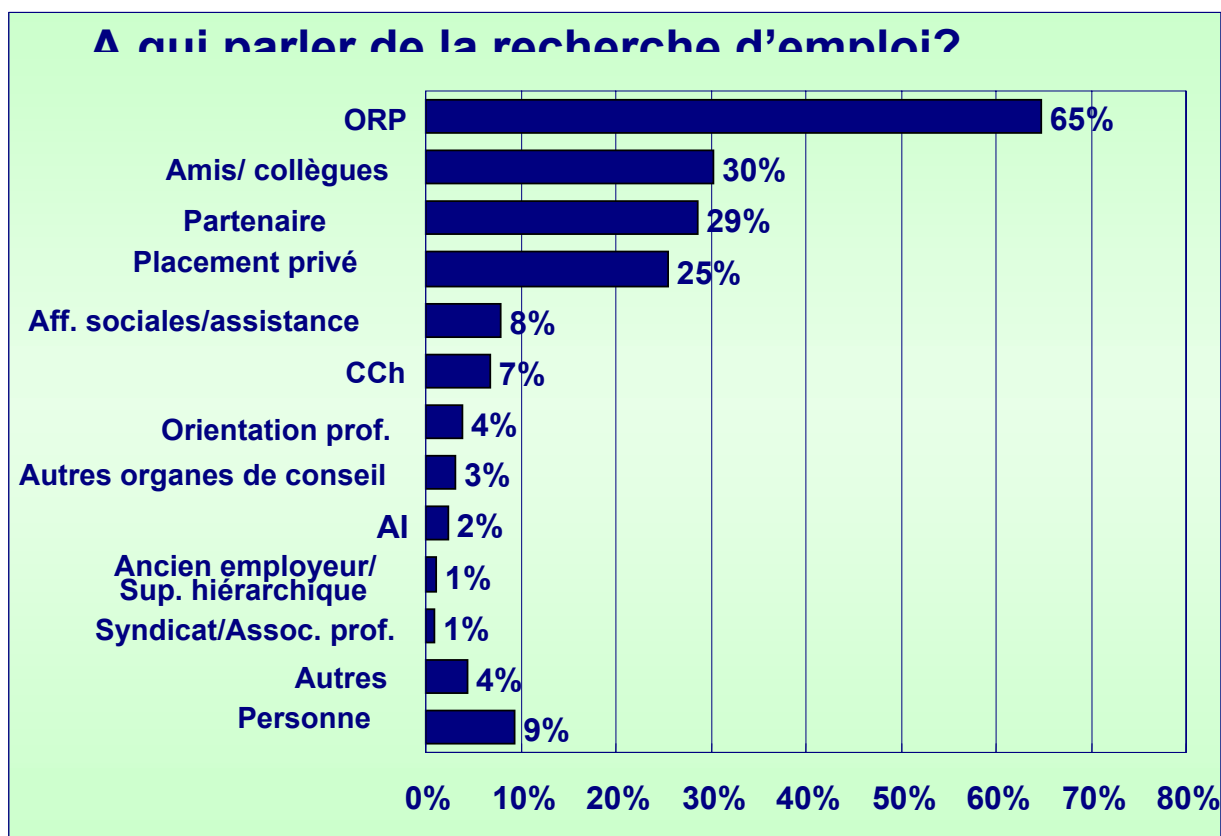
D'autre part, plus d'un quart des personnes réputées en fin de droits et toujours sans emploi ne faisaient plus d'effort pour trouver un nouveau poste. En adoptant cette attitude, ces personnes se sont retirées du monde du travail et ne doivent plus être considérées comme des personnes au chômage au sens strict du terme. En 1995, 25 % des personnes arrivées en fin de droits et toujours sans emploi cessèrent leurs recherches, en 1997, elles étaient 23% et en 1999, leur proportion atteignit même les 45 %.

Tableau 13: La recherche d'emploi a-t-elle été poursuivie?

Poursuite de la recherche d'emploi	Personne ayant retrouvé un emploi	Personnes sans emploi
Oui	218 (43,8 %)	403 (73,9 %)
Non	280 (56,2 %)	142 (26,1 %)
Total	498 (100,0 %)	545 (100,0 %)

3.10 A qui le chômeur en fin de droits a-t-il parlé de ses recherches et dans quelle mesure cette discussion l'a-t-elle aidé?

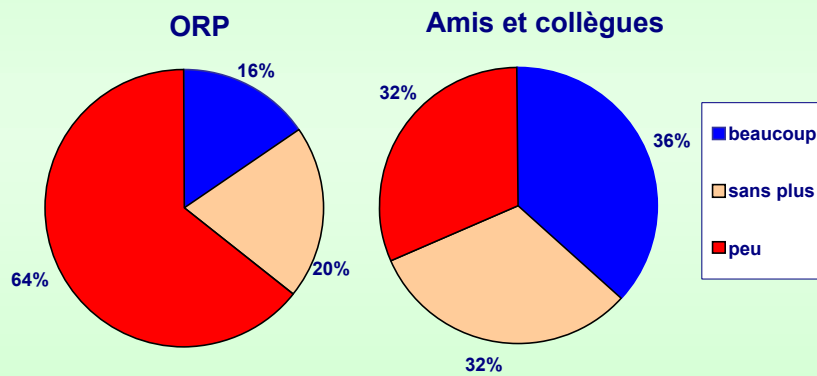
Deux tiers des personnes réputées en fin de droits interrogées disent avoir discuté de leur recherche d'emploi avec un conseiller de l'office régional de placement (ORP). Il n'est pas surprenant que l'ORP arrive ici en tête de classement : il a précisément été créé dans le but que les personnes au chômage participent à un entretien consacré à leur recherche d'emploi. Les personnes réputées en fin de droits n'ont plus l'obligation de se rendre à l'ORP, ce qui explique pourquoi un tiers des participants à l'enquête ne l'ont pas mentionné. Hormis l'ORP, trois groupes de personnes, dont la répartition est égale à peu de choses près, sont cités comme interlocuteurs privilégiés des personnes arrivées en fin de droits dans le cadre de leur recherche d'emploi: les ami(e)s et collègues dans 30 % des cas, le ou la partenaire, la famille et la parenté dans 29 % des cas, et les agences de placement privées dans 25 % des cas. Tous les autres organes et organisations tels que le service des affaires sociales, la caisse de chômage, l'orientation professionnelle, l'assurance invalidité, les syndicats ont une importance plus relative et leur proportion reste en-dessous des 10 %. Il est préoccupant de constater que 9 % des chômeurs en fin de droits n'avaient trouvé aucun interlocuteur pour discuter de leur recherche d'emploi. Cela démontre que le chômage peut être un facteur de marginalisation. Nous avons posé



pour la première fois cette question en 2005, et nous ne disposons par conséquent pas de point de comparaison avec les précédentes études.

Pour chaque groupe de personnes ou institution désignés comme interlocuteur dans la recherche d'emploi, nous avons demandé subsidiairement à la personne interrogée de quelle manière le groupe de personnes ou l'institution l'avait aidée. Le graphique reproduit ci-après présente les résultats concernant les deux groupes de personnes cités le plus fréquemment, à savoir les institutions ou ORP, et les amis ou collègues. Sur l'ensemble des personnes qui ont cité l'ORP comme interlocuteur, seul un sixième environ déclare que ce contact a constitué une grande aide dans la recherche d'emploi, alors que deux tiers estiment au contraire que cela ne les a que peu ou pas du tout aidées. Quant à celles qui ont cité les amis et les collègues comme facteurs positifs déterminants dans leurs recherches, plus d'un tiers disent que cet appui les a beaucoup ou énormément aidées, et un tiers seulement est de l'avis contraire. Il convient en outre de préciser que de nombreux chômeurs en fin de droits n'avaient de contact avec l'ORP que lorsqu'ils percevaient encore leurs indemnités de chômage. Leurs expériences en la matière se situaient donc souvent dans un passé plus lointain que leurs conversations avec leur amis et collègues. Le placement privé n'est pas mieux coté que les ORP, puisque leurs résultats respectifs sont presque indentiques. Les partenaires, la famille, la parenté s'en tirent encore mieux que les amis et collègues: 47 % des personnes interrogées estiment avoir trouvé auprès de ce groupe une aide importante, voire très importante, pour leur recherche d'emploi. La question portant sur l'effet de cette aide sur la recherche d'emploi a été posée pour la première fois dans l'étude de 2005, par conséquent cela ne constitue pas un point de comparaison possible avec les précédentes enquêtes.

Dans quelle mesure votre discussion avec ... vous a-t-elle aidé(e)?

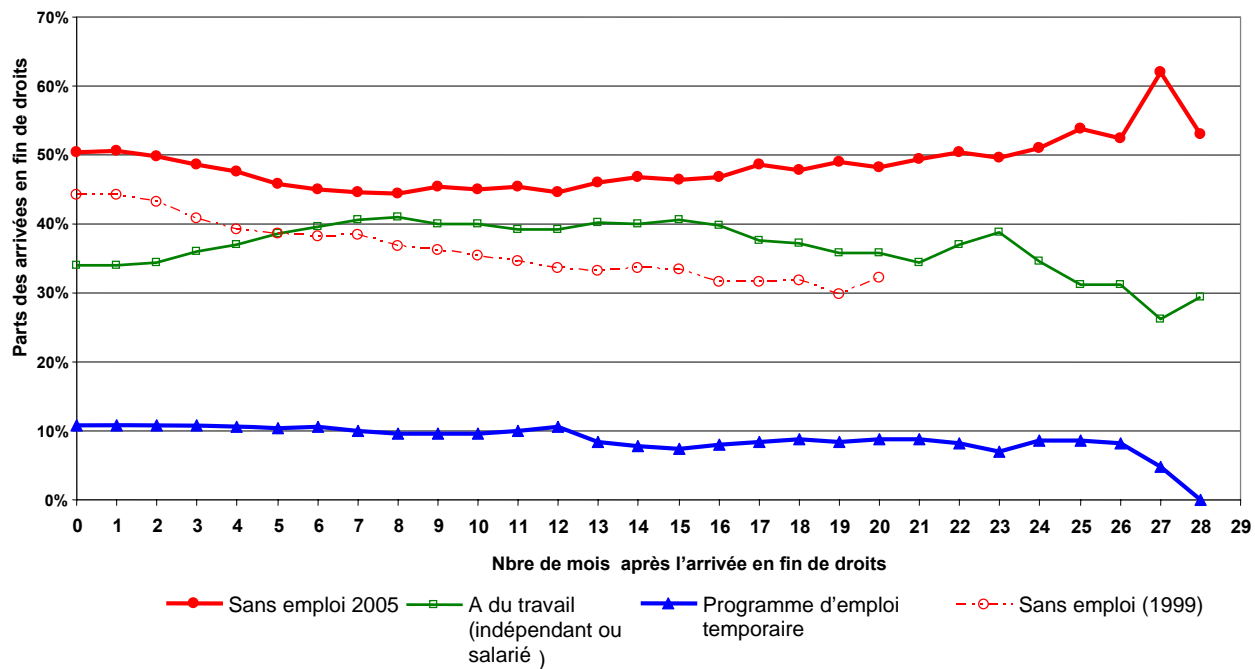


3.11 Le déroulement de l'activité professionnelle après l'arrivée en fin de droits

Le déroulement de l'activité professionnelle postérieurement à l'arrivée en fin de droits a été à nouveau examiné. Une période de 28 mois au maximum séparait l'arrivée en fin de droits des personnes et le moment de l'enquête, et ce délai maximum ne concernait que les personnes qui étaient arrivées en fin de droits en juin 2003. Pour les autres, il était inférieur, soit de neuf ou dix mois, par exemple, pour les personnes arrivées en fin de droits en décembre 2004. Pour cette raison, plus la période prise en considération est longue, moins les observations peuvent servir de base à une évaluation, et moins les résultats sont précis. Si l'on considère qu'à compter du 22^e mois après l'arrivée en fin de droits, les valeurs ne sont plus fiables, il reste encore 164 observations exploitables.

La part des personnes qui avaient un travail indépendant ou salarié connaissait une augmentation constante, passant de 34 % dans le mois de l'arrivée en fin de droits à 41 % huit mois plus tard. Cette proportion de 40 % environ restait constante à peu près jusqu'au 16^e mois. Dès ce moment, la proportion commençait à chuter pour retomber à 34 % au 21^e mois. La courbe représentant les personnes sans emploi se comportait comme l'image retournée de celle des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée. La part des personnes ayant participé à un programme d'emploi temporaire restait entre 8 et 11%. À fin de comparaison, nous avons inséré dans le graphique la courbe des personnes sans emploi enregistrées pour l'année 1999. Jusqu'au septième mois suivant l'arrivée en fin de droits, le dessin de la courbe des personnes sans travail en 1999 était presque identique à celui valable pour 2005, mais se situait pour chacun de ces mois de 5 à 10 points de pourcentage en-dessous des valeurs de 2005. Dès le huitième mois, la différence entre 2005 et 1999 n'a fait que s'accroître, jusqu'à atteindre 20 points de pourcentage au 19^e mois après l'arrivée en fin de droits. Alors que pour l'année 1999, la proportion des personnes sans emploi décroissait constamment de 45 à 30 %, elle connut en 2005 une hausse lente et régulière dès le huitième mois, de 45 à 50 %. Comparée à l'année 1999, au 19^e mois, la situation professionnelle des personnes réputées en fin de droits s'était donc clairement détériorée en 2005.

Activité professionnelle



3.12 Le financement de la subsistance

Nous avons une nouvelle fois cherché à savoir comment les personnes interrogées avaient effectivement pu assurer financièrement leur subsistance suite à leur arrivée en fin de droits. Ici également, nous avons recueilli relativement peu d'observations se référant à une période allant au-delà du 22^e mois suivant l'arrivée en fin de droits, et les quelques résultats se situant dans ladite période ne sauraient donc être considérés comme fiables.

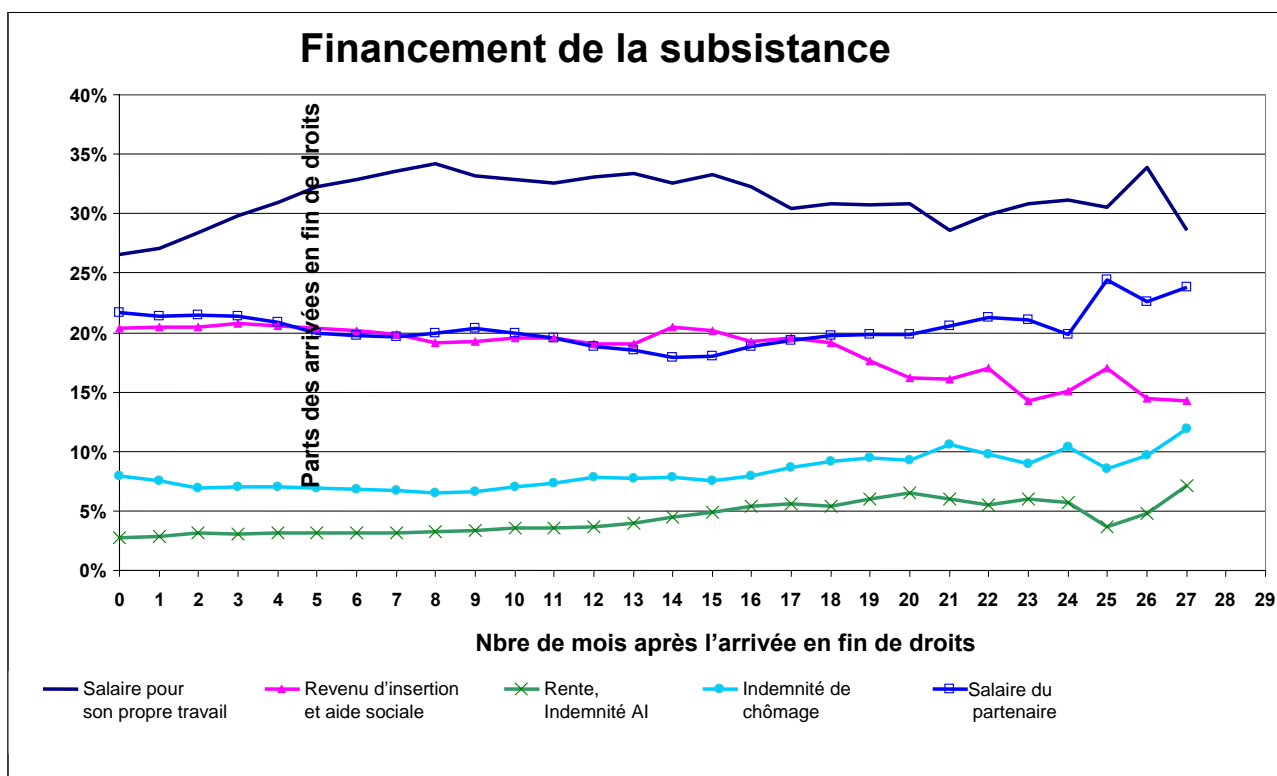
Le salaire obtenu par son propre travail restait, pour tout le laps de temps considéré, la principale source de financement des personnes réputées en fin de droits. La proportion des personnes à même de subvenir à leurs besoins principalement grâce au salaire obtenu par leur propre travail a connu une croissance constante de 27 à 34 % au huitième mois postérieur à l'arrivée en fin de droits. Cette augmentation de sept points de pourcentage en huit mois correspond exactement à celle de la part des personnes ayant un emploi salarié ou indépendant (voir le graphique « Activité professionnelle »), cependant les valeurs atteintes sont inférieures. Nombreux sont les chômeurs en fin de droits qui ont retrouvé un emploi mais qui ne vivent pas principalement de leur propre revenu. La proportion des personnes qui assuraient leur subsistance principalement grâce à leur propre travail, située à 33 %, restait stable jusqu'au 16^e mois suivant l'arrivée en fin de droits. Dès cet instant, cette proportion connaissait une légère diminution pour atteindre les 29 % au 21^e mois.

Les courbes représentant la proportion de l'aide sociale / du revenu minimum de réinsertion, d'une part, et du salaire du partenaire, d'autre part, comme principale source de financement, connaissent pratiquement la même évolution. Sitôt que l'importance de l'aide sociale / du revenu minimum de réinsertion fléchit un peu, celle du partenaire se voit renforcée, et inversement. Jusqu'au 18^e mois, les proportions respectives de ces deux sources de financement restaient à environ 20 % l'une de l'autre.

La part de l'assurance-invalidité (AI) comme source de financement principale a légèrement augmenté de 3 % au cours du mois de l'arrivée en fin de droits à 6,5 % au 20^e mois. Cela s'explique par le fait que les personnes qui ont déposé une demande

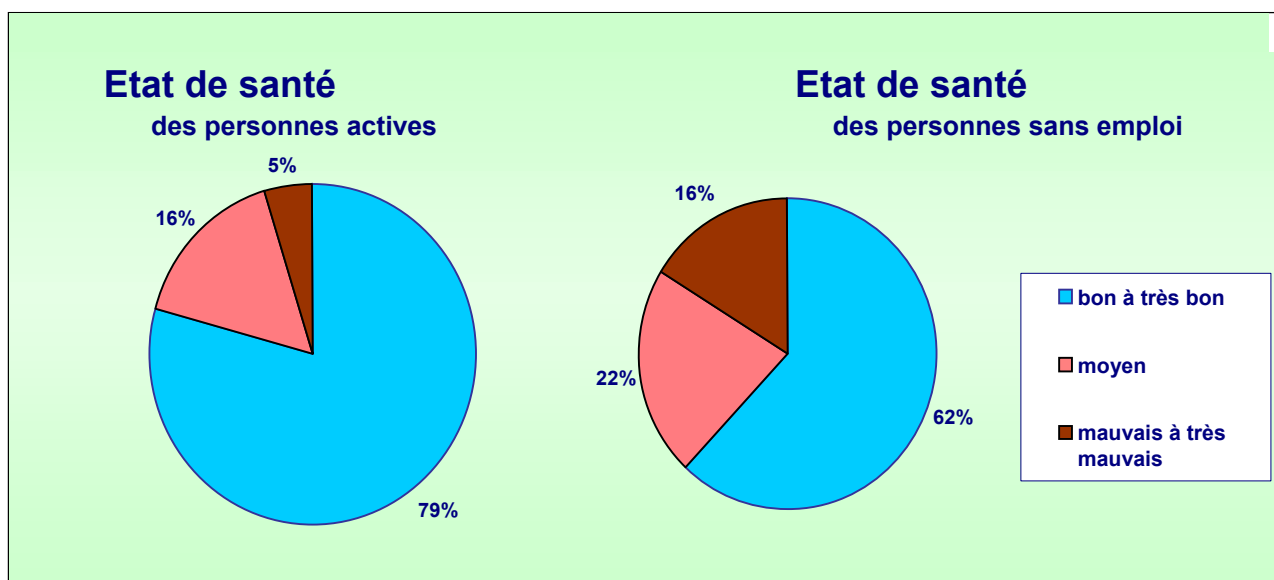
de rente AI ont petit à petit été reconnues comme invalides et ont perçu une rente ou une indemnité journalière.

La part des nouvelles indemnités de chômage a suivi une courbe presque parallèle à celle de l'indemnité de l'assurance-invalidité. Plus le temps s'écoule, plus les personnes réputées en fin de droits ont de chances d'avoir à nouveau droit à l'indemnité de chômage, à l'issue d'un travail occasionnel. Au cours du mois qui a suivi l'arrivée en fin de droits, elles étaient 8 % dans ce cas, contre 11 % au cours du 21^e mois.



3.13 Santé et perspectives d'avenir

Comme l'étude financée par le Fonds national l'avait déjà démontré (Aeppli, Kälin, Ott & Peters; *Effets des programmes d'occupation pour les chômeurs en fin de droits*; Zürich / Chur, Verlag Rüegger, 2004), il s'est avéré ici que l'état de santé des personnes réputées en fin de droits diffère sensiblement selon leur statut professionnel. Alors que 5 % seulement des personnes arrivées en fin de droits qui ont retrouvé du travail se plaignent d'un état de santé mauvais voire très mauvais, elles étaient trois fois plus parmi les personnes qui n'avaient toujours pas d'emploi, soit 16 %. Ce résultat appelle deux hypothèses : 1. la santé des personnes qui sont toujours sans emploi est plus mauvaise que celles qui ont retrouvé du travail parce qu'elles subissent les dommages d'une période de chômage prolongée. 2. Les personnes qui sont toujours sans emploi étaient déjà atteintes dans leur santé lorsqu'elles exerçaient encore une activité professionnelle, et en raison de leur état, elles ont plus de peine à retrouver une place de travail. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de déterminer de façon claire laquelle de ces hypothèses se vérifiait. Dans les études précédentes, aucune question en relation avec la santé n'avait été posée, et une comparaison n'est donc pas possible. La question relative à l'état de santé actuel a été formulée dans l'enquête sur la santé des Suisses de l'Office fédéral de la statistique. Selon la dernière enquête de la série, menée en 2002 sur l'ensemble de la population suisse, la part des personnes qui évaluent leur état de santé de mauvais à très mauvais s'élève à 3 % seulement. Parmi les personnes arrivées en fin de droits qui sont toujours sans emploi, on dénombre proportionnellement cinq fois plus de personnes en mauvaise santé, voire en très mauvaise santé, que dans la population suisse dans son ensemble.



Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % dans les deux tests).

La part des personnes réputées en fin de droits toujours sans emploi qui se sentaient souvent très seules ou plutôt seules est clairement plus importante que parmi les personnes qui avaient retrouvé du travail. Ceci n'a rien d'étonnant dans la mesure où le travail est un lieu privilégié de contact et d'échange dont les personnes sans activité professionnelle sont privées. En outre, les chômeurs se replient souvent sur eux-mêmes. La question relative à la solitude a été formulée dans l'enquête sur la santé de la population suisse menée par l'Office fédéral de la statistique. Selon la dernière enquête de la série, menée en 2002 sur l'ensemble de la population suisse, la proportion des personnes qui ont fréquemment le sentiment d'être plutôt seules voire très seules est de 2 % seulement. Parmi les chômeurs en fin de droits, ayant retrouvé ou non un travail, les personnes qui se sentent assez souvent seules ou très souvent seules sont proportionnellement 12 à 19 fois plus nombreuses que dans l'ensemble de la population suisse.

Tableau 14: Quelle est la fréquence du sentiment de solitude?

Se sentir seul	Personnes ayant retrouvé un emploi	Personnes sans emploi
Très souvent ou assez souvent	117 (23,5 %)	208 (38,2 %)
Parfois ou jamais	381 (76,5 %)	337 (61,8 %)
Total	498 (100,0 %)	545 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % dans les deux tests).

Celui ou celle qui a du travail envisage globalement son avenir selon des perspectives sensiblement plus positives que la personne sans emploi. Plus de deux tiers des chômeurs réputés en fin de droits ayant un emploi estimaient que leurs perspectives d'avenir étaient bonnes voire très bonnes, alors que les personnes toujours sans travail étaient seulement un peu plus d'un tiers à partager cet optimisme. Cela prouve qu'aujourd'hui encore, le travail est un facteur déterminant dans la vie des gens. Apparemment, il est pour beaucoup d'entre eux un tremplin vers un avenir prometteur. En outre, il est probable que les personnes réputées en fin de droits toujours sans emploi voient aussi leur avenir sous un mauvais jour parce qu'elles sont plus nombreuses à rencontrer des problèmes de santé que dans le groupe des personnes actives. Les études précédentes ne traitaient pas cette question relative aux perspectives d'avenir, et une comparaison des données est par conséquent impossible.

Tableau 15: Evaluation des perspectives d'avenir en général

Perspectives d'avenir	Personnes ayant retrouvé en emploi	Personnes sans emploi
Bonnes ou très bonnes	343 (68,7 %)	198 (36,4 %)
Moyennes	113 (22,6 %)	227 (41,7 %)
Mauvaises voire très mauvaises	43 (8,6 %)	120 (22,0 %)
Total	499 (100,0 %)	545 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % dans les deux tests).

4. Conclusions et appréciation personnelle

4.1 Conclusions

Plus de deux cinquièmes des chômeurs inscrits sont des personnes étrangères, alors que cette catégorie de la population ne représente qu'un cinquième des personnes actives. Pour une personne étrangère, le risque de tomber au chômage est donc presque deux fois plus grand que pour une personne de nationalité suisse. Proportionnellement, il y a aussi plus de chômeurs étrangers que de chômeurs suisses. S'ils sont plus souvent frappés par le chômage et l'arrivée en fin de droits, c'est que leur niveau de qualification est dans bien des cas plus bas que celui des Suisses.

Alors que la proportion des jeunes jusqu'à 29 ans touchés par le chômage est supérieure à la moyenne, ils sont moins exposés que la moyenne au danger de l'arrivée en fin de droits. La proportion des personnes plus âgées, dès 49 ans, qui perdent leur place est inférieure à la moyenne, mais ils courent un risque supérieur à la moyenne de se retrouver en fin de droits.

La proportion des personnes arrivées en fin de droits qui retrouvent du travail dépend fortement de l'évolution du chômage et moins de la croissance du produit intérieur brut (PIB).

Suite à l'arrivée en fin de droits, certains groupes de personnes rencontrent des difficultés particulières à retrouver du travail. Sont concernés :

- les personnes âgées de 50 ans et plus
- les personnes sans formation
- les auxiliaires

Près de la moitié des personnes (48 %) retrouvent un emploi après leur arrivée en fin de droits. Loin de nous l'idée d'en conclure que la situation de ces personnes est avantageuse: en effet, presque la moitié d'entre elles ont un revenu inférieur à celui dont elles disposaient avant de tomber au chômage. Un peu plus d'un quart obtient par son nouveau travail un gain qui se situe clairement en-dessous du montant de la dernière indemnité de chômage perçue. Plus de deux cinquièmes doivent compter,

pour compléter leur salaire, sur le soutien financier de leur partenaire. De plus, un cinquième doit vivre de ses économies. Un grand nombre de personnes devront recourir ultérieurement à l'aide sociale, une fois leur capital épuisé. Plus de la moitié doivent changer de profession. La moitié seulement bénéficie d'un poste fixe, alors que le reste doit se contenter d'un contrat à durée déterminée, d'un emploi temporaire, de travail sur appel ou d'un programme d'emploi temporaire, ou se lancer dans une activité indépendante.

Les personnes réputées en fin de droits ayant retrouvé un emploi sont à peine plus d'un tiers à voir leur niveau de vie baisser, alors que les trois quarts de celles qui sont toujours sans emploi sont dans ce cas. Si l'on met en perspective uniquement la répartition de réponses « beaucoup plus bas », la différence est encore plus criante : 17 % des personnes ayant un emploi, mais près de la moitié des personnes sans emploi, ont un niveau de vie inférieur.

De plus en plus de personnes sans travail ont recours à l'aide sociale pour assurer leur subsistance : seulement 13 % en 1999, puis déjà 29 % en 2005, soit 5 500 personnes au niveau national. Toujours en 2005, 6 % des personnes ayant un emploi ont été prises en charge par l'aide sociale parce que leur salaire ne suffisait pas à assurer leur subsistance. Il est à craindre que cette tendance vers une augmentation de la proportion des personnes recourant à l'aide sociale persiste.

La part des personnes sans emploi qui perçoivent une rente ou des indemnités journalières AI, ou qui ont déposé une demande en ce sens, se situe toujours entre 10 et 15 %. Cela représente, par année et pour toute la Suisse, 1 900 à 2 800 personnes environ. En 2005, 4 % des personnes ayant un emploi ont perçu une rente partielle AI ou en ont fait la demande.

Deux tiers des personnes interrogées signalent avoir discuté de leur recherche d'emploi dans un office régional de placement (ORP). Sont également cités comme interlocuteurs les amis et les collègues (30 %), le ou la partenaire, la famille et la parenté (29 %), et les agences de placement privées (25 %). Parmi toutes les personnes qui ont cité l'ORP comme partenaire de dialogue, seul un sixième confirme que cette discussion les a beaucoup voire énormément aidées dans leur recherche d'emploi, contre près de deux tiers qui pensent que cela ne les a pas beaucoup,

voire pas du tout aidées. Le soutien trouvé auprès des amis et des collègues dans la recherche d'emploi est au contraire évalué par les deux tiers des personnes concernées comme positif, voire très positif, alors que seul un tiers pense qu'il n'a eu que peu ou pas du tout d'impact. Le placement privé n'est pas mieux coté que les ORP, puisque leurs résultats respectifs sont pratiquement identiques. Le ou la partenaire, la famille et la parenté s'en tirent mieux que le groupe formé par les amis et les collègues : 47 % des personnes interrogées estiment avoir bénéficié de la part du premier groupe d'une grande, voire d'une très grande aide dans leur recherche d'emploi.

Sur 499 personnes réputées en fin de droits qui avaient retrouvé du travail au moment de l'enquête, un tiers avait postulé de sa propre initiative à une annonce ou avait déposé sa candidature spontanée, « à l'aveugle ». Un quart avait décroché ce nouvel emploi par l'intermédiaire d'amis, de connaissances ou de leur parenté, et seul un cinquième grâce aux services de placement publics ou privés. Cela prouve que trouver un emploi est plus facile pour qui fait preuve d'initiative personnelle et bénéficie d'un réseau de relations efficace.

Dans la société actuelle, le travail revêt encore une grande importance. Visiblement, il reste pour beaucoup d'entre nous l'incontournable voie d'accès à de meilleures perspectives. Ainsi, les personnes qui travaillent envisagent l'avenir sous un jour bien meilleur que celles qui sont sans emploi.

L'état de santé des chômeurs en fin de droits varie fortement en fonction de leur statut professionnel. Alors que seulement 5 % des personnes arrivées en fin de droits qui ont retrouvé du travail se plaignent de leur mauvaise santé, elles sont trois fois plus nombreuses parmi celles qui n'ont pas d'activité professionnelle, soit 16 %. Deux hypothèses : 1. Les personnes qui sont toujours sans travail sont en plus mauvais état de santé que les personnes à nouveau actives parce que la période de chômage prolongée a eu des effets néfastes sur leur santé. 2. Les personnes qui sont toujours sans travail étaient déjà en mauvaise santé lorsqu'elles étaient actives professionnellement, et ont pour cette raison plus de peine à retrouver un emploi.

En conclusion, on ajoutera que les résultats des quatre études réalisées jusqu'à présent sur la situation des chômeurs arrivés en fin de droits se recourent dans les grandes lignes, et sont donc très solides.

4.2 Appréciation personnelle

De gros efforts doivent être consentis pour permettre aux chômeurs réputés en fin de droits âgés ou sans formation de retrouver le chemin du monde du travail. Cela implique que les institutions s'engagent plus intensément aux côtés de ces personnes et les soutiennent dans leur recherche d'emploi. Il est même envisageable de créer une institution poursuivant spécifiquement cet objectif. À l'heure actuelle, aucune des institutions existantes n'est réellement compétente pour traiter les cas d'arrivée en fin de droits. La recherche d'emploi des chômeurs plus âgés pose également le problème de l'augmentation, avec l'âge, du taux des primes des caisses de pension, qui dissuade les entreprises d'engager cette catégorie de demandeurs d'emploi. Les personnes sans formation, quant à elles, peuvent toujours espérer voir s'ouvrir de nouvelles portes dans le monde du travail en suivant une formation continue et en opérant une reconversion, pour autant qu'elles en soient capables.

L'initiative personnelle et un réseau de relations efficace étant deux clés du succès de la recherche d'emploi, il convient d'adopter des mesures adéquates destinées à promouvoir ces deux aspects. Nombreuses sont les personnes au chômage qui se réfugient dans la solitude. Parmi les chômeurs en fin de droits, qu'ils aient ou non retrouvé un emploi, ceux qui déclarent éprouver souvent voire très souvent un sentiment de solitude sont 12 à 19 fois plus nombreux que sur l'ensemble de la population suisse. Et ceux qui n'ont toujours pas de travail doivent par conséquent être incités à entretenir des contacts et à parler de leur situation de chômage. On pourrait faire de ce message un thème central des cours et des programmes d'emploi temporaire. À notre avis, l'initiative personnelle ne saurait être encouragée par la fixation d'un nombre strict de candidatures à déposer, mais plutôt en demandant des postulations ciblées, très bien préparées, au besoin sous la conduite et sur le conseil de spécialistes.

Pour éviter que les personnes au chômage et réputées en fin de droits ne soient frappées d'invalidité, des programmes de prévention en matière de santé devraient être mis en œuvre. En cas de maladie ou d'incapacité de travail prolongées, le conseil et le soutien de spécialistes sont décisifs pour empêcher que cet état ne se

prolonge durablement. Il suffirait d'appliquer les mêmes principes que ceux actuellement en discussion concernant les personnes actives.

La société comptera toujours des personnes aux capacités d'apprentissage limitées, qui ne peuvent exécuter que des travaux simples, et pour qui la reconversion ou la formation continue n'aurait que peu de sens. Pour elles, il faut assurer un nombre suffisant de postes avec des tâches simples. En outre, on observe actuellement que les personnes âgées de 50 ans et plus sont moins bien considérées et sont victimes de préjugés, et pas uniquement sur leur lieu de travail. Il serait utile de créer un climat général de respect et d'estime envers cette catégorie de la population. Bien entendu, nous ne perdons pas de vue que les deux efforts que nous demandons dépassent le cadre des compétences et des possibilités des autorités actives dans le domaine du marché du travail. Ils vont également à l'encontre de la tendance générale des milieux économiques qui demandent des employés jeunes et bien formés. Toutefois, rien ne nous interdit d'en faire mention ici.

5. Annexe

5.1 La problématique en détail

La problématique posée par la situation des chômeurs en fin de droits recouvre les interrogations suivantes:

- Combien de chômeurs en fin de droits ont-ils retrouvé du travail? Combien n'en n'ont-ils pas retrouvé ?
- Quels sont les signes distinctifs des chômeurs en fin de droits qui ont retrouvé un emploi ? Quand et comment ont-ils retrouvé un emploi? Gagnent-ils plus, autant ou moins qu'auparavant? Ont-ils dû changer de profession? Quelle est la qualité de leur nouvel emploi (p.ex. emploi fixe ou à durée limitée, travail temporaire, travail sur appel, taux d'activité à temps partiel non désiré)? Le nouvel emploi correspond-il à leurs attentes?
- Observe-t-on des différences entre les groupes quant au succès de la recherche d'emploi, p.ex. pour les caractéristiques du sexe, de la nationalité (suisse vs étranger), de l'âge, du niveau de qualification, de la participation ou non à des mesures cantonales ou communales?
- Quels sont les signes distinctifs des chômeurs en fin de droits qui sont toujours sans emploi ? De quoi vivent-ils à présent? Cherchent-ils encore du travail?
- Combien et quels chômeurs en fin de droits profitent-ils des offres cantonales ou communales (p.ex. cours, programme d'emploi temporaire) qui leur sont proposées postérieurement à leur arrivée en fin de droits ?
- Avec qui les chômeurs en fin de droits ont-ils parlé de leur recherche d'emploi ? Combien d'entre eux ont-ils trouvé une aide de le cadre de ces discussions ?

- Comment la carrière professionnelle des chômeurs en fin de droits se dessine-t-elle après l'arrivée en fin de droits ? De quoi les personnes concernées vivent-elles après leur arrivée en fin de droits?
- Quel est l'état de santé des chômeurs en fin de droits?

5.2 Détails de la saturation de l'échantillon

Si joindre les personnes suisses, que ce soit en Suisse alémanique, en Romandie et au Tessin, et les personnes de nationalité italienne, s'est révélé relativement facile, retrouver les adresses et les numéros de téléphone actuels des personnes de langue maternelle albanaise, turque et surtout serbo-croate a posé davantage de problèmes. Parmi les personnes de langue maternelle albanaise, la disponibilité était étonnamment bonne, alors que parmi la population serbo-croate, elle était plutôt mauvaise. S'agissant de ce bassin de population, les résultats de nos précédentes études, dans lesquelles la langue serbo-croate était également prise en considération, se sont vus confirmés : la saturation de l'échantillon reste mauvaise.

Tableau 16: taux de saturation par langue

Saturation	Alle- mand	Français	Italien	Albanais	Turc	Serbo- croate
En % de l'échantillon de départ	44,5 %	50,2 %	59,8 %	26,9 %	31,3 %	17,4 %
En % des personnes jointes	75,6 %	85,5 %	82,5 %	84,7 %	69,4 %	34,3 %

5.3 Autres résultats de l'analyse des données

Comme mentionné précédemment, les personnes jusqu'à 29 ans sont moins exposées que la moyenne au risque d'épuiser leur droits. Cette classe d'âge comprenant de nombreux célibataires, cela prouve aussi que les personnes célibataires sont moins susceptibles que la moyenne d'arriver en fin de droits. Si la proportion de célibataires est de 40 % parmi les chômeurs, elle n'atteint que 29 % parmi les chômeurs en fin de droits.

Tableau 17: Population de référence et personnes au chômage selon l'état civil

Etat civil	Population de référence des chômeurs en fin de droits	Chômeurs inscrits
Célibataire	16 287 (29,0 %)	39,7 %
Marié ou séparé	31 816 (56,6 %)	48,5 %
Veuf	793 (1,4 %)	1,0 %
Divorcé	7 269 (12,9 %)	10,8 %
Total	56 165 (100,0 %)	100,0 %

Il apparaît clairement que l'arrivée en fin de droits menace davantage le personnel auxiliaire que le personnel spécialisé. Chez les chômeurs, la part des auxiliaires est de 31 %, et chez les chômeurs en fin de droits, il faut y ajouter dix points de pourcentage.

Tableau 18: Population de référence et chômeurs selon la fonction

Fonction	Population de référence des chômeurs en fin de droits	Chômeurs inscrits
Cadres	3 433 (6,1 %)	6,6 %
Spécialistes	28 009 (49,9 %)	55,2 %
Auxiliaires	22 911 (40,8 %)	30,8 %
Autres	1 812 (3,2 %)	7,3 %
Total	56 165 (100,0 %)	100,0 %

Une comparaison de ces données avec la ventilation des fonctions parmi les personnes actives ou les personnes actives occupées n'est pas possible. L'ESPA fait bien la distinction entre des fonctions telles que « dirigeants » ou « employés non qualifiés ». Cependant, l'ESPA ne propose pas de définitions : le code ISCO correspondant (ISCO = International Standard Classification of Occupations) est automatiquement attribué sur la base de la profession indiquée par la personne interrogée. Chaque profession particulière se voit attribuer le code ISCO correspondant, conformément aux données fournies par la banque de donnée des professions. Les offices

de l'emploi attribuent au contraire une fonction aux personnes au chômage selon des indications fournies concernant l'activité exercée, et à l'aide de définitions. Les fonctions sont définies par le SECO, comme par exemple pour la fonction d'auxiliaire : « exerce des tâches simples et ne nécessitant pas de formation particulière ». Dans ce contexte, la codification ISCO sur la base de la profession particulière n'est pas appliquée.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la population des chômeurs en fin de droits ne présente pas une proportion particulièrement élevée de personnes dont le placement s'avère problématique. Si 24 % des chômeurs ont une employabilité jugée difficile, les chômeurs en fin de droits ne sont pas beaucoup plus nombreux dans ce cas, soit de 12 points de pourcentage seulement. La gradation de l'employabilité telle qu'elle est pratiquée par l'ORP est donc plutôt éloignée de la réalité, puisque l'employabilité de chaque personne réputée en fin de droits et toujours sans emploi est par principe difficile.

Tableau 19: Population de référence et chômeurs selon leur employabilité

Employabilité	Population de référence des chômeurs en fin de droits	Chômeurs inscrits
Pas d'indication	18 (0,0 %)	0,4 %
Très facile	341 (0,6 %)	0,8 %
Facile	2 372 (4,2 %)	5,7 %
Moyenne	31 126 (55,4 %)	67,2 %
Difficile	20 138 (35,8 %)	23,8 %
Spéciale	2 170 (3,9 %)	2,0 %
Total	56 165 (100,0 %)	100,0 %

Tableau 20: Population de référence et chômeurs selon la mobilité

Mobilité	Population de référence des chômeurs en fin de droits	Chômeurs inscrits
Pas mobile	2 084 (3,7 %)	2,7 %
Pendulaire	52 222 (93,0 %)	93,3 %
Régions de la Suisse	870 (1,5 %)	2,0 %
Toute la Suisse	611 (1,1 %)	1,2 %
Etranger	378 (0,7 %)	0,8 %
Total	56 165 (100,0 %)	100,0 %

Les professions de l'hôtellerie, de l'économie domestique, du nettoyage, des soins corporels sont clairement sur-représentées parmi les chômeurs et les chômeurs en fin de droits, en comparaison avec les personnes actives occupées. Pour les professions de la santé, de la science, de l'art, de l'enseignement et de l'assistance sociale, la règle inverse prévaut : elles sont largement sous-représentées parmi les chômeurs et les chômeurs en fin de droits.

Tableau 21: Population de référence, chômeurs et personnes actives occupées selon la catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle	Population de référence des chômeurs en fin de droits	Chômeurs inscrits	Personnes actives occupées
Production végétale et animale	620 (1,1 %)	1,3 %	4,3 %
Industrie et arts et métiers	7 080 (12,6 %)	14,0 %	12,9 %
Métiers de la construction	2 574 (4,6 %)	5,5 %	5,8 %
Architectes, ingénieurs, dessinateurs, techniciens	2 432 (4,3 %)	3,8 %	9,6 % (y compris l'informatique)
Employés de bureau, administration, vente, informatique, transports, sécurité, droit	19 831 (35,3 %)	35,9 %	36,4 % (sans l'informatique)
Hôtellerie, économie domestique, nettoyage, soins corporels	10 156 (18,1 %)	17,4 %	9,0 %
Professions de la santé, sciences, art, enseignement et assistance sociale	4 724 (8,4 %)	9,4 %	20,8 %
Autres professions et sans indication	8 748 (15,6 %)	12,8 %	1,1 %
Total	56 165 (100,0 %)	100,0 %	100,0 %

S'agissant de la ventilation des chômeurs en fin de droits selon la branche d'activité, les résultats de la ventilation confirment les résultats précédents concernant la ventilation par groupe de professions: comparé à la population active occupée, le secteur de l'hôtellerie est sur-représenté parmi les chômeurs et les chômeurs en fin de droits, alors que les branches d'activité de l'enseignement, de la santé, du travail social, de la culture et des services personnels sont clairement sous-représentées.

Tableau 22: Population de référence, chômeurs et personnes actives occupées selon la branche d'activité

Branche d'activité	Population de référence des chômeurs en fin de droits	Chômeurs inscrits	Personnes actives occupées
Agriculture et économie forestière	462 (0,8 %)	1,0 %	3,9 %
Arts et métiers, activité minière, énergie, eau	10 581 (18,8 %)	15,4 %	16,2 %
Bâtiment et génie civil	3 176 (5,7 %)	6,1 %	6,4 %
Commerce et réparation	9 472 (16,9 %)	16,6 %	14,5 %
Hôtellerie et restauration	6 682 (11,9 %)	11,7 %	3,8 %
Transport et communication	2 383 (4,2 %)	4,2 %	5,7 %
Banques, assurances, immobilier, conseil, informatique	11 608 (20,7 %)	18,0 %	17,3 %
Administration publique et services	2 015 (3,6 %)	3,5 %	5,4 %
Enseignement, santé, travail social, culture, services personnels	5 874 (10,5 %)	12,3 %	26,6 %
Première recherche d'emploi, reprise d'emploi, aucune indication	3 912 (7,0 %)	11,1 %	0,2 % (aucune indication ici seulement, ne sait pas)
Total	56 165 (100,0 %)	100,0 %	100,0 %

Tableau 23: Population de référence des chômeurs étrangers en fin de droits et des chômeurs étrangers selon le droit de séjour

Droit de séjour	Chômeurs en fin de droits étrangers	Chômeurs étrangers inscrits
Résidents à l'année	7 067 (27,2 %)	30,7 %
Titulaires d'un permis d'établissement	17 554 (67,6 %)	63,0 %
Autres	1 334 (5,2 %)	6,3 %
Total	25 955 (100,0 %)	100,0 %

Sur la totalité des personnes en fin de droits, pas moins de 73 % ont comme langue maternelle l'une des six langues suivantes, utilisées dans le cadre de l'enquête : français, italien, albanais, turc, et serbo-croate. Ces six langues étaient les langues les plus fréquemment parlées parmi la population des chômeurs arrivés en fin de droits.

Tableau 24: Population de référence selon la langue maternelle

Langue maternelle	Population de référence des chômeurs en fin de droits
Allemand, y compris suisse-allemand	18 562 (33,0 %)
Français	9 676 (17,2 %)
Italien	5 020 (8,9 %)
Albanais	4 156 (7,4 %)
Turc	2 656 (4,7 %)
Serbo-croate	2 282 (4,1 %)
Espagnol	1 955 (3,5 %)
Portugais	1 829 (3,3 %)
Arabe	1 425 (2,5 %)
Tamoul	1 032 (1,8 %)
Anglais	938 (1,7 %)
Croate	734 (1,3 %)
Autres langues	5 900 (10,5 %)
Total de la population de référence	56 165 (100,0 %)

Si la Suisse romande et le Tessin sont davantage touchés par le chômage, cela ne se vérifie pas pour ce qui concerne l'arrivée en fin de droits.

Tableau 25: Population de référence et chômeurs selon la région principale

Région principale	Population de référence	Chômeurs inscrits
Suisse alémanique	37278 (66,4 %)	64,4 %
Romandie et Tessin	18887 (33,6 %)	35,6 %
Total	56165 (100,0 %)	100,0 %

5.4 Autres résultats de l'analyse des non-réponses

Si l'on considère d'un côté l'échantillon de départ, de l'autre la population des personnes qui ont répondu, ce dernier groupe affiche 4,8 point de pourcentage en plus de personnes qualifiées et 4,5 % en moins de personnes sans formation. Les proportions de l'échantillon de départ affichent un écart significatif avec celles des personnes ayant participé à l'enquête, avec un seuil de signification à 5 %. Par contre, la proportion des personnes ayant une formation élémentaire est pratiquement identique dans l'une et l'autre population. Avec un seuil de signification fixé à 5 %, la très faible différence n'est pas significative ici.

Tableau 26: Echantillon de départ et personnes ayant répondu selon la qualification

Qualification	Echantillon de départ	Personnes ayant répondu
Qualification inconnue	3 (0,1 %)	0 (0,0 %)
Avec formation	1 262 (51,9 %)	592 (56,7 %)
Ayant une formation élémentaire	483 (19,9 %)	205 (19,6 %)
Sans formation	685 (28,2 %)	247 (23,7 %)
Total	2 433 (100,0 %)	1 044 (100,0 %)

Parmi les personnes qui ont répondu, on compte 4,5 points de pourcentage en moins de personnel auxiliaire. Cette proportion diverge donc significativement de leur proportion dans l'échantillon de départ, avec un seuil de signification à 5 %. Il en va de même pour la fonction de cadre. Par contre, les différences concernant les spécialistes et les autres fonctions restent négligeables.

Tableau 27: Echantillon de départ et personnes ayant répondu selon la fonction

Fonction	Echantillon de départ	Personnes ayant répondu
Fonction inconnue	3 (0,1 %)	0 (0,0 %)
Cadre	168 (6,9 %)	94 (9,0 %)
Spécialiste	1 296 (53,3 %)	584 (55,9 %)
Auxiliaire	884 (36,3 %)	332 (31,8 %)
Autres	82 (3,4 %)	34 (3,3 %)
Total	2 433 (100,0 %)	1 044 (100,0 %)

Si l'on considère les personnes qui ont répondu, les résultats affichent 5,8 points de pourcentage de moins de personnes issues de la Suisse alémanique, ou de plus de personnes en provenance de Suisse romande et du Tessin. Avec un seuil de signification à 5 %, cet écart peut être considéré comme significatif.

Tableau 28: Echantillon de départ et personnes ayant répondu selon la région

Région	Echantillon de départ	Personnes ayant répondu
Région inconnue	3 (0,1 %)	0 (0,0 %)
Suisse alémanique	1 574 (64,7 %)	615 (58,9 %)
Romandie et Tessin	856 (35,2 %)	429 (41,1 %)
Total	2 433 (100,0 %)	1 044 (100,0 %)

5.5 Autres indications sur la répartition des personnes en fin de droits ayant répondu

La répartition des occurrences de la caractéristique de l'état civil, que ce soit parmi les personnes qui ont participé à l'enquête ou dans la population de référence n'enregistre pas d'écarts significatifs, toujours avec seuil de signification à 5 %. Du point de vue de cette caractéristique, l'enquête peut donc être considérée comme représentative.

Tableau 29: Personnes ayant répondu et population de référence selon l'état civil

Etat civil	Nombre de personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Célibataire	319 (30,6 %)	29,0 %
Marié/e ou séparé/e	570 (54,6 %)	56,6 %
Veuf/veuve	16 (1,5 %)	1,4 %
Divorcé/e	139 (13,3 %)	12,9 %
Total	1 044 (100,0 %)	100,0 %

S'agissant des personnes qui ont participé à l'enquête, la proportion des personnes ayant suivi une formation élémentaire ne diverge pas de façon significative de leur proportion dans la population de référence (seuil de signification à 5 %). Si l'on s'en tient uniquement à la caractéristique « avec formation élémentaire », l'enquête est donc représentative. Il en va autrement des caractéristiques « avec formation » et « sans formation », dont les proportions respectives connaissent des écarts remarquables selon qu'elles concernent les personnes ayant répondu ou la population de référence.

Tableau 30: Personnes ayant répondu et population de référence selon la qualification

Qualification	Nombre de personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Avec formation	592 (56,7 %)	48,8 %
Avec formation élémentaire	205 (19,6 %)	19,0 %
Sans formation	247 (23,7 %)	32,2 %
Total	1044 (100,0 %)	100,0 %

Les proportions des cadres, des spécialistes et du personnel auxiliaire affichent également des écarts significatifs selon qu'il s'agit des personnes ayant répondu et ou de la population de référence (seuil de signification à 5 %). Celles se rapportant à la rubrique « autres fonctions » ne varient que de façon négligeable d'une population à l'autre, et les résultats y relatifs peuvent donc être considérés comme représentatifs.

Tableau 31: Personnes ayant répondu à l'enquête et population de référence selon la fonction

Fonction	Nombre des personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Cadre	94 (9,0 %)	6,1 %
Spécialiste	584 (55,9 %)	49,9 %
Personnel auxiliaire	332 (31,8 %)	40,8 %
Autres	34 (3,3 %)	3,2 %
Total	1 044 (100,0 %)	100,0 %

Les écarts relatifs aux proportions des personnes dont l'employabilité est facile et spécifique sont négligeables (probabilité d'erreur de 5 %). Pour ce qui est des caractéristiques « employabilité facile » et « employabilité spécifique », l'enquête peut donc être considérée comme représentative.

Tableau 32: Personnes ayant répondu et population de référence selon l'employabilité

Employabilité	Nombre des personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Facile	57 (5,5 %)	4,8 %
Moyenne	628 (60,2 %)	55,4 %
Difficile	320 (30,7 %)	35,8 %
Spécifique	39 (3,7 %)	3,9 %
Total	1 044 (100,0 %)	100,0 %

Les écarts relatifs aux proportions des personnes de Suisse alémanique et des personnes de Suisse romande et du Tessin sont significatifs (seuil de signification à 5 %).

Tableau 33: Personnes ayant répondu et population de référence selon la région

Région	Nombre de personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Suisse alémanique	615 (58,9 %)	66,4 %
Suisse romande et Tessin	429 (41,1 %)	33,6 %
Total	1 044 (100,0 %)	100,0 %

Les écarts relatifs aux proportions des résidents à l'année, aux personnes titulaires d'un permis d'établissement et aux autres personnes sont significatifs (seuil de signification à 5 %).

Tableau 34: Etrangers ayant répondu et population de référence des étrangers selon le droit de séjour

Droit de séjour	Nombre de personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Résidents à l'année	77 (22,4 %)	27,2 %
Titulaires d'un permis d'établissement	258 (75,2 %)	67,6 %
Autres	8 (2,3 %)	5,2 %
Total	343 (100,0 %)	100,0 %

La ventilation de la date d'arrivée en fin de droits pour les personnes ayant participé à l'enquête ne diverge pas de façon significative de celle qui s'applique à la population de référence (seuil de signification à 5 %), et l'enquête est donc représentative pour ce qui concerne cette caractéristique. On peut en conclure que la disponibilité pour répondre à l'enquête ne dépend pas du fait que la personne soit ou non arrivée en fin de droits.

Tableau 35: Personnes ayant répondu et population de référence selon la date d'arrivée en fin de droits

Date d'arrivée en fin de droits	Nombre de personnes ayant répondu	Population de référence en pour cent
Juin à décembre 2003	325 (31,1 %)	33,0 %
Janvier à juin 2004	341 (32,7 %)	31,8 %
Juillet à décembre 2004	378 (36,2 %)	35,2 %
Total	1 044 (100,0 %)	100,0 %

5.6 Qui a retrouvé du travail? - Détails

Cette section donne le détail des résultats déjà présentés sous forme de graphiques dans le corps du présent rapport. C'est pourquoi ils ne feront l'objet d'aucun commentaire supplémentaire.

Tableau 36: Résultat de la recherche d'emploi selon le sexe

Du travail actuellement?	Hommes	Femmes
Oui	279 (49,6 %)	220 (45,6 %)
Non	283 (50,4 %)	262 (54,4 %)
Total	562 (100,0 %)	482 (100,0 %)

Cet écart n'est pas significatif.

Tableau 37: Résultat de la recherche d'emploi selon la nationalité

Du travail actuellement?	Suisses	Etrangers
Oui	349 (49,6 %)	150 (44,0 %)
Non	354 (50,4 %)	191 (56,0 %)
Total	703 (100,0 %)	341 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est faiblement significatif (seuil de signification à 8,6 % dans les deux tests).

Tableau 38: Résultat de la recherche selon l'âge

Du travail actuellement?	17 à 29 ans	30 à 49 ans	50 à 67 ans
Oui	82 (53,6%)	299 (52,8 %)	118 (36,3 %)
Non	71 (46,4 %)	267 (47,2 %)	207 (63,7 %)
Total	153 (100,0 %)	566 (100,0 %)	325 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % dans les deux tests).

Tableau 39: Résultat de la recherche selon l'état civil

Du travail actuellement?	Célibataire	Marié ou séparé	Divorcé
Oui	171 (53,6 %)	261 (45,8 %)	60 (43,2 %)
Non	148 (46,4 %)	309 (54,2 %)	79 (56,8 %)
Total	319 (100,0 %)	570 (100,0 %)	139 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est faiblement significatif (seuil de signification à 8,8 % dans les deux tests). Les 16 personnes veuves, parmi lesquelles sept avaient retrouvé du travail et neuf n'en avaient toujours pas, n'ont pas été prises en considération dans le tableau ci-dessus.

Tableau 40: Résultat de la recherche d'emploi selon le degré de qualification

Du travail actuellement?	Qualifié	Formation élémentaire	Sans formation
Oui	322 (54,4%)	85 (41,5 %)	92 (37,2 %)
Non	270 (45,6 %)	120 (58,5 %)	155 (62,8 %)
Total	592 (100,0 %)	205 (100,0 %)	247 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % dans les deux tests).

Tableau 41: Résultat de la recherche selon la fonction

Du travail actuellement?	Cadre	Spécialiste	Auxiliaire	Autres
Oui	55 (58,5 %)	300 (51,4 %)	120 (36,1 %)	24 (70,6 %)
Non	39 (41,5 %)	284 (48,6 %)	212 (63,9 %)	10 (29,4 %)
Total	94 (100,0 %)	584 (100,0 %)	332 (100,0 %)	34 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % dans les deux tests).

Tableau 42: Résultat de la recherche d'emploi selon l'employabilité

Du travail actuellement ?	Employabilité facile	Employabilité moyenne	Employabilité difficile
Oui	34 (59,6%)	326 (51,9 %)	128 (40,0 %)
Non	23 (40,4 %)	302 (48,1 %)	192 (60,0 %)
Total	57 (100,0 %)	628 (100,0 %)	320 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % dans les deux tests). Les 39 personnes rangées sous la rubrique « spécifique », parmi lesquelles onze avaient retrouvé du travail et 28 n'en avaient toujours pas, n'ont pas été prises en considération dans le tableau ci-dessus.

Tableau 43: Résultat de la recherche d'emploi selon la région

Du travail actuellement?	Suisse alémanique	Suisse romande et Tessin
Oui	282 (45,9 %)	217 (50,6 %)
Non	333 (54,1 %)	212 (49,4 %)
Total	615 (100,0 %)	429 (100,0 %)

Cet écart n'est pas significatif.

Tableau 44: Résultat de la recherche d'emploi selon la fréquentation d'un cours

Du travail actuellement?	Fréquentation d'un cours ou d'une formation	N'a pas fréquenté de cours
Oui	182 (52,3 %)	316 (45,5 %)
Non	166 (47,7 %)	379 (54,5 %)
Total	348 (100,0 %)	695 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est significatif (seuil de signification à 3,7 % dans les deux tests).

Table 45: Résultat de la recherche d'emploi selon la participation à un programme d'emploi temporaire

Du travail actuellement?	Participation à un programme	N'a pas participé à un programme
Oui	97 (42,4 %)	401 (49,3 %)
Non	132 (57,6 %)	413 (50,7 %)
Total	229 (100,0 %)	814 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est faiblement significatif (seuil de signification à 6,5 % dans les deux tests).

Tableau 46: Résultat de la recherche d'emploi selon la charge financière d'enfants

Du travail actuellement?	A des enfants à charge	N'a pas d'enfant à charge
Oui	218 (52,8 %)	280 (44,4 %)
Non	195 (47,2 %)	350 (55,6 %)
Total	413 (100,0 %)	630 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test du rapport de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,8 %).

5.7 Les résultats des analyses Probit en détail

Tableau 47: résultats des quatre analyses Probit

Caractéristique	Modalité	Modèle I	Modèle II	Modèle III	Modèle IV
Nationalité	Etrangère Suisse	n.s. référence	n.s. référence	n.s. référence	n.s. référence
Région	Suisse romande et Tessin Suisse alémanique	n.s. Référence	n.s. Référence		
Qualification	Qualifié Formation élémentaire Sans formation	pos. ** n.s. référence	pos. ** n.s. référence	pos. ** n.s. référence	pos. ** n.s. référence
Sexe	Femmes Hommes	n.s. référence	n.s. référence	n.s. référence	n.s. référence
Etat civil	Célibataire Veuf Divorcé Marié/séparé	n.s. n.s. n.s. référence			
Classe d'âge	Jeune: 17 à 29 ans Moyen: 30 à 49 ans Âgé: 50 à 67 ans	pos. *** pos. *** référence	pos. *** pos. *** référence	pos. *** pos. *** référence	pos. *** pos. *** référence
Fonction	Cadre Spécialiste Autres Auxiliaire	pos. *** pos. ** pos. ** référence	pos. *** pos. *** pos. *** référence	pos. *** pos. *** pos. ** référence	pos. *** pos. *** pos. ** référence
Employabilité	Facile à moyenne Spécifique Difficile	pos.* n.s. référence			
Cours ou formation	Oui Non	pos. ** référence	pos. * référence		
Programme d'emploi temporaire	A participé N'a pas participé	nég. * référence		n.s. référence	
Enfants à charge	Oui Non	pos. ** référence	pos. ** référence	pos. ** référence	
Variable dépendante	Travail	oui/non (1/0)			
Explication	Modèle I Modèle II Modèle III Modèle IV	Contient toutes les variables répertoriées Contient toutes les variables répertoriées sauf « état civil », « employabilité » et « programme d'emploi temporaire » Contient toutes les variables répertoriées sauf « région », « état civil », « employabilité » et « cours ou formation » Modèle réduit aux variables « nationalité », « qualification », « sexe », « classe d'âge » et « fonction »			
Légende	pos.: relation positive avec la probabilité de trouver un emploi nég.: relation négative avec la probabilité de trouver un emploi	La probabilité de trouver un emploi est plus grande que pour le groupe de référence La probabilité de trouver un emploi est plus petite que pour le groupe de référence			
	*** Très significatif	L'hypothèse d'un coefficient nul peut être rejetée à raison de 1%			
	** Significatif	L'hypothèse d'un coefficient nul peut être rejetée à raison de 5 %			
	* Faiblement significatif	L'hypothèse d'un coefficient nul peut être rejetée à raison de 10 %			
	n.s. Non-significatif				

5.8 La situation financière des personnes qui ont retrouvé un emploi - Détails

Pour plus de la moitié des personnes réputées en fin de droits qui ont retrouvé du travail, le gain issu de leur nouvelle activité ne suffisait clairement pas à assurer le financement de la subsistance.

Tableau 48: Le gain issu du nouvel emploi suffit-il à assurer financièrement la subsistance ?

Le travail permet d'assurer la subsistance	Nombre
Oui	285 (57,2 %)
Non	213 (42,3 %)
Total	498 (100,0 %)

Près de la moitié des personnes ayant du travail gagnent moins de 3 100 francs nets par mois. Seul 30 % atteignent un gain net de plus de 4 000 francs par mois.

Tableau 49: A combien s'élève actuellement votre revenu salarial net par moi?

Salaire mensuel net actuel	Nombre
Jusqu'à 1 000 francs	51 (10,2 %)
De 1 100 à 2 000 francs	74 (14,9 %)
De 2 100 à 3 000 francs	118 (23,7 %)
De 3 100 à 4 000 francs	104 (20,9 %)
De 4 100 à 5 000 francs	70 (14,1 %)
De 5 100 à 6 000 francs	43 (8,6 %)
Plus de 6 000 francs	38 (7,6 %)
Total	498 (100,0 %)

Dans les deux tableaux reproduits ci-dessous, vous trouverez les détails des résultats concernant le salaire actuel, mis en relation avec le gain avant la période de chômage et le montant de l'indemnité de chômage. Ces résultats sont déjà exposés sous forme de graphiques dans le corps du présent rapport, c'est pourquoi ils ne seront pas commentés davantage ici.

Tableau 50: Salaire actuel en relation avec le gain obtenu avant la période de chômage

Salaire actuel	Nombre
Nettement plus	61 (12,2 %)
Un peu plus	66 (13,3 %)
Autant	67 (13,5 %)
Un peu moins	79 (15,9 %)
Nettement moins	225 (45,2 %)
Total	498 (100,0 %)

Tabelle 51: Salaire actuel en relation avec le montant de l'indemnité de chômage

Salaire actuel	Nombre
Nettement plus	114 (22,8 %)
Un peu plus	109 (21,8 %)
Autant	60 (12,0 %)
Un peu moins	80 (16,0 %)
Nettement moins	136 (27,3 %)
Total	499 (100,0 %)

5.9 Le travail des personnes qui ont retrouvé un emploi - Détails

Le tableau suivant présente la ventilation des différentes formes de travail parmi les chômeurs en fin de droits ayant retrouvé un emploi et qui sont **salariés**. Plus d'un tiers d'entre eux ne disposaient pas d'un poste fixe. Le graphique reproduit dans le corps du rapport inclut en plus les personnes actives occupées indépendantes et les

personnes qui ont participé à un programme d'emploi temporaire, raison pour laquelle il affiche d'autres proportions.

Tableau 52: Type de travail

Type de travail actuel	Nombre
Emploi fixe	246 (64,6 %)
Emploi à durée limitée	64 (16,8 %)
Emploi temporaire	46 (12,1 %)
Travail sur appel	25 (6,6 %)
Total	381 (100,0 %)

Sur les 197 personnes qui cherchaient une activité à temps partiel, deux tiers travaillaient à un taux d'activité de 50 %, et un tiers à un taux se situant entre 51 % et 90 %.

Tableau 53: Proportion du temps partiel

Proportion du temps partiel	Nombre
10 à 30 %	38 (19,2 %)
31 à 50 %	94 (47,7 %)
51 à 70 %	38 (19,2 %)
71 à 90 %	27 (13,7 %)
Total	197 (100,0 %)

Sur 499 personnes ayant retrouvé du travail, pas moins de 206 indiquaient que leur nouvel emploi ne correspondait que partiellement, voire absolument pas, à leurs souhaits et à leurs aspirations. Les tableaux ci-dessous répertorient les raisons de cette insatisfaction. Le taux de 100 % ne représente pas les 206 personnes qui ont émis des critiques à l'endroit de leur nouvel emploi, mais bien les 499 personnes qui ont retrouvé du travail. Parmi les critiques, le fait que le nouveau salaire soit insuffisant est le plus souvent cité, avec 29 % ; viennent ensuite avec 22 % les deux affirmations « l'emploi actuel représente un recul sur le plan professionnel » et « l'emploi actuel ne correspond pas à la formation » ; enfin, avec 18 %, la pression et le stress. Cela souligne une nouvelle fois le caractère souvent précaire du nouvel emploi, qui sera changé dans de nombreux cas.

Tableau 54: En quoi votre emploi actuel ne correspond-il pas à vos attentes?

Raison pour laquelle le travail ne correspond que partiellement voire absolument pas aux attentes	Nombre (en % des personnes ayant un emploi) (100 % = 499)
Le travail actuel constitue un recul sur le plan professionnel	111 (22,2 %)
Le travail actuel ne correspond pas à la formation	110 (22,0 %)
Le salaire est trop bas	146 (29,3 %)
N'a trouvé qu'un emploi temporaire	71 (14,2 %)
N'a trouvé qu'un emploi à temps partiel	53 (10,6 %)
Préférerait travailler à temps partiel	10 (2,0 %)
Temps de travail pas avantageux	48 (9,6 %)
Le travail actuel cause des problèmes de santé	53 (10,6 %)
Le travail actuel est une source de stress et de pression	91 (18,2 %)
Le lieu de travail est trop éloigné du lieu de domicile	35 (7,0 %)

Dans ce contexte, la personne interrogée était autorisée à mentionner plusieurs réponses, raison pour laquelle le total excède les 100 %.

5.10 Comment les personnes ayant du travail assurent-elles leur subsistance?

La grande majorité des individus qui ont retrouvé un nouvel emploi assurent financièrement leur subsistance à l'aide de leur propre salaire, obtenu grâce à un travail régulier. Pour beaucoup d'entre eux, ce salaire ne suffit pas, soit parce qu'il est trop bas, soit parce qu'il ne provient que d'une activité occasionnelle. Plus de deux cinquièmes ont recours, en-dehors de leur propre salaire, au soutien de leur partenaire. Un bon quart doit aussi puiser dans ses économies, et beaucoup d'entre eux se tourneront plus tard vers l'aide sociale, une fois leur capital épuisé. Un sixième bénéficie accessoirement du soutien des parents, de la parenté, des amis ou des connaissances. Sans oublier 6 % de travailleurs pauvres (*working poors*) au sens classique du terme, qui ont besoin de l'aide sociale parce que leur salaire ne suffit pas, et 4 % de personnes partiellement invalides qui perçoivent à côté de leur salaire une rente ou une indemnité journalière de l'assurance-invalidité, ou en ont fait la demande. Ces résultats montrent encore une fois que la situation de nombreuses personnes est précaire, même lorsque celles-ci ont trouvé un nouvel emploi.

Tableau 55: Financement de la subsistance, personnes ayant un emploi

Financement de la subsistance par	Personnes ayant un emploi (100 % = 499)
Salaire issu de son propre travail régulier	429 (86,0 %)
Salaire issu de son propre travail occasionnel	109 (21,8 %)
Economies	122 (24,4 %)
Soutien du ou de la partenaire	219 (43,9 %)
Soutien des parents, de la parenté, des amis et connaissances	83 (16,7 %)
Nouvelle indemnité de chômage	25 (5,0 %)
Revenu d'insertion	11 (2,2 %)
Aide sociale	31 (6,2 %)
Rente ou indemnité journalière de l'AI, ou demande en ce sens	20 (4,0 %)
Contributions d'entretien	29 (5,8 %)
Allocation pour enfant	35 (7,0 %)
Crédit bancaire	10 (2,0 %)

Dans ce contexte, la personne interrogée était autorisée à mentionner plusieurs réponses, raison pour laquelle le total excède les 100 %.

5.11 Cours et programmes d'emploi temporaire

Un tiers des personnes interrogées ont fréquenté un cours ou une formation dans le laps de temps séparant l'arrivée en fin de droits et le moment de l'enquête.

Tableau 56: Fréquentation de cours ou de formations

Avez-vous suivi un cours ou une formation?	Nombre
Oui	348 (33,4 %)
Non	695 (66,6 %)
Total	1043 (100,0 %)

Un peu plus d'un cinquième des personnes interrogées ont participé à un programme d'emploi temporaire dans le laps de temps séparant l'arrivée en fin de droits et le moment de l'enquête.

Tableau 57: Participation à des programmes d'emploi temporaire

Avez-vous participé à un programme d'emploi temporaire?	Nombre
Oui	229 (22,0 %)
Non	814 (78,0 %)
Total	1043 (100,0 %)

5.12 Autres résultats concernant la santé et les perspectives d'avenir

En comparaison avec les personnes qui ont du travail, les personnes sans emploi sont sensiblement plus nombreuses, proportionnellement, à souffrir de problèmes psychiques ou physiques depuis plus d'une année.

Tableau 58: Problème psychique ou physique qui dure depuis plus d'une année

Problème psychique ou physique qui dure depuis plus d'une année?	Personnes ayant un emploi	Personnes sans travail
Oui	88 (17,6 %)	168 (30,8 %)
Non	411 (82,4 %)	377 (69,2 %)
Total	499 (100,0 %)	545 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % pour les deux tests).

En comparaison avec les personnes qui ont du travail, les personnes sans emploi sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à déclarer rencontrer des problèmes de santé, tant physiques que psychiques.

Tableau 59: Ce problème est-il d'ordre physique ou psychique?

Le problème de santé est-il...	Personnes ayant un emploi	Personnes sans travail
Physique	34 (38,6 %)	54 (32,1 %)
Psychique	42 (47,7 %)	60 (35,7 %)
Les deux	12 (13,6 %)	52 (31,0 %)
Ni psychique, ni physique	0	2 (1,2 %)
Total	88 (100,0 %)	168 (100,0 %)

Cet écart est significatif (seuil de signification à 2,1 % au test de Pearson, et de 1,2 % au test de vraisemblance).

En comparaison avec les personnes qui sont sans travail, les personnes ayant un emploi sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à avoir vu leur santé s'améliorer un peu, voire beaucoup depuis leur arrivée en fin de droits. Pour certaines d'entre elles, la réinsertion dans le monde du travail, le regain de confiance et les nouveaux contacts qui en ont découlé ont contribué à améliorer leur état de santé. A l'inverse, les personnes sans travail sont deux fois plus nombreuses que les personnes actives occupées à avoir vu leur état de santé se détériorer, dans certains cas gravement.

Tableau 60: Altération de l'état de santé après l'arrivée en fin de droits

L'état de santé est-il...	Personnes ayant un emploi	Personnes sans travail
plutôt meilleur ou bien meilleur?	109 (21,8 %)	46 (8,4 %)
resté le même?	298 (59,7 %)	302 (55,4 %)
plutôt pire ou bien pire?	92 (18,4 %)	197 (36,1 %)
Total	499 (100,0 %)	545 (100,0 %)

Selon le test de Pearson et le test de vraisemblance, cet écart est très significatif (seuil de signification à 0,0 % pour les deux tests).

S'agissant des perspectives d'avenir, l'écart est très significatif selon que les personnes ont ou non un travail. Ainsi, 59 % des individus estiment avoir de bonnes chances, voire de très bonnes chances, de voir leurs perspectives d'avenir s'améliorer,

par exemple en conservant leur poste actuel ou en en trouvant un plus avantageux, ou encore en se perfectionnant professionnellement. Par contre, presque autant de personnes sans travail, soit 57 %, considèrent au contraire leurs chances de trouver un nouvel emploi mauvaises, voire très mauvaises.

Tableau 61: Perspectives professionnelles des personnes ayant du travail

Evaluation des perspectives professionnelles	Nombre
Bonnes ou très bonnes	294 (58,9 %)
Moyennes	126 (25,3 %)
Mauvaises ou très mauvaises	79 (15,8 %)
Total	499 (100,0 %)

Tableau 62: Chances de trouver un nouvel emploi pour les personnes sans travail

Evaluation des chances de trouver un nouvel emploi	Nombre
Bonnes ou très bonnes	105 (19,3 %)
Moyennes	130 (23,9 %)
Mauvaises ou très mauvaises	310 (56,9 %)
Total	545 (100,0 %)

5.13 Bibliographie

Aeppli, D., Hotz, C., Hugentobler, V. & Theiss, R.: *La situation des chômeurs en fin de droits*. Berne, éd. Paul Haupt, 1996.

Aeppli, D., Hoffmann, B. & Theiss, R.: *La situation des chômeurs en fin de droits en Suisse*. Berne, éd. Paul Haupt, 1998.

Aeppli, D.: *La situation des chômeurs en fin de droits en Suisse – Troisième étude*. Berne, éd. Paul Haupt, 2000.

Aeppli, D., Kälin, R., Ott, W. & Peters, M.: *Effets des programmes d'occupation pour les chômeurs en fin de droits. Projet de recherche du Fonds national dans le cadre du programme national de recherche 45 « Problèmes de l'état social »*, Zurich/Coire, éd. Rüegger, 2004.

Marti, M., Osterwald, St. & Müller, A.: *Emplois précaires en Suisse*, SECO, Berne, 2003

Questionnaire relatif au projet de recherche « La situation des chômeurs en fin de droits, cinquième étude »

Salutations - Introduction

En règle générale, toutes les possibilités de réponse (sauf « oui » et « non ») doivent être lues à haute voix. Si ce n'est pas le cas, l'enquêteur avertit la personne interrogée.

1. Avez-vous du travail en ce moment?

Oui *(poursuivre avec la question 2)*

Non *(poursuivre avec la question 3)*

(Le programme d'emploi temporaire, l'activité indépendante, l'activité à temps partiel, et le gain intermédiaire sont considérés comme du travail. Par programme d'emploi temporaire, on entend toute forme de travail destiné aux chômeurs, à durée limitée, financé totalement ou partiellement par l'Etat. Le gain intermédiaire est un travail de remplacement temporaire effectué au cours de la période de chômage)

2. Travaillez-vous actuellement comme salarié, donc employé?

indépendant?

dans un programme d'emploi temporaire?

(Poursuivre avec la question 4)

3. Depuis votre arrivée en fin de droits, avez-vous eu un nouvel emploi (comme indépendant ou comme employé) que vous avez à nouveau perdu ou auquel vous avez renoncé?

avez-vous eu du travail dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire?

n'avez-vous jamais eu de travail?

(Il doit être possible d'indiquer ici en même temps un nouvel emploi et un programme d'emploi temporaire)

Indication à l'intention des enquêteurs: certaines personnes ont connu plusieurs arrivées en fin de droits. C'est toujours la date de la fin de droits affichée à l'écran qui est valable.

(Poursuivre avec la question 15)

Les questions 4 à 14 concernent uniquement les personnes qui ont un emploi

4. Quand avez-vous trouvé votre travail actuel?

Mois Année

5. Comment avez-vous trouvé votre travail actuel?

*(Ici, une seule réponse est autorisée. Les possibilités de réponse **ne doivent pas** être lues à haute voix.)*

Par l'intermédiaire de l'office régional de placement (ORP)

Par l'intermédiaire d'un autre bureau de placement public

Par l'intermédiaire d'une agence de placement privée

Grâce à l'aide d'amis, de parents ou de connaissances

Grâce à une candidature en réponse à une annonce d'offre d'emploi

Grâce à une candidature sans annonce d'offre d'emploi

Vous avez commencé une activité lucrative en indépendant/e

Par une autre voie

(Si par une autre voie) Laquelle?.....

6. Exercez-vous actuellement la même profession qu'avant votre chômage?

Oui

Non

7. Travaillez-vous actuellement

à plein temps?

à temps partiel?

Si à temps partiel : à quel pourcentage?

(Seulement pour les personnes salariées)

8. Avez-vous actuellement un emploi

fixe?

à durée limitée?

temporaire?

sur appel?

9. Votre travail actuel vous permet-il de gagner suffisamment pour subvenir financièrement à vos besoins, ou aux besoins de votre ménage?

Oui

Non

10. A combien s'élève actuellement votre revenu salarial net personnel par mois?
(une indication approximative suffit)

Jusqu'à 1 000 francs

De 1 100 à 2 000 francs

De 2 100 à 3 000 francs

De 3 100 à 4 000 francs

De 4 100 à 5 000 francs

De 5 100 à 6 000 francs

De 6 100 à 7 000 francs

De 7 100 à 8 000 francs

De 8 100 à 9 000 francs

De 9 100 à 10 000 francs

Plus de 10 000 francs

11. Si vous comparez votre salaire actuel avec votre salaire d'avant votre (dernière) période de chômage, gagnez-vous maintenant nettement plus ?

un peu plus ?

autant ?

un peu moins ?

nettement moins ?

12. Si vous comparez votre salaire actuel avec le montant de votre (dernière) indemnité de chômage, gagnez-vous maintenant

beaucoup plus?

un peu plus?

autant?

un peu moins?

nettement moins?

13. Votre travail actuel correspond-il aux souhaits et aspirations que vous aviez au moment où vous avez commencé à chercher du travail?

Oui (Poursuivre avec la question 15)

Partiellement (Poursuivre avec la question 14)

Non (Poursuivre avec la question 14)

(Si la réponse à la question 13 était « partiellement » ou « non »)

14. Pour quelle raison votre travail actuel ne correspond-il pas à (ou seulement partiellement) à vos souhaits et vos aspirations ? Donnez-moi votre réponse en fonction des possibilités que je vais vous énumérer maintenant.

Le travail actuel représente un recul sur le plan professionnel

Oui

Non

Le travail actuel ne correspond pas à votre formation

Oui

Non

Le salaire est trop bas

Oui

Non

Le travail actuel n'est qu'un emploi temporaire

Oui

Non

Le travail actuel n'est qu'un emploi à temps partiel, et vous aimeriez un emploi à temps plein

Oui

Non

Le travail actuel est un emploi à temps plein, et vous aimeriez un emploi à temps partiel

Oui

Non

Les horaires de travail actuels sont très désavantageux

Oui

Non

Le travail actuel cause des problèmes de santé

Oui

Non

Le travail actuel cause un sentiment de pression et de stress

Oui

Non

Le lieu de travail est trop éloigné du lieu de domicile

Oui

Non

Voyez-vous autre chose ?

Oui

Non

(Si oui) Quoi?

A partir de ce point, les questions sont posées à toutes les personnes, avec ou sans travail

15. Comment financez-vous votre subsistance ? **Tous** les revenus doivent être mentionnés, pas seulement les plus importants. Dites-le moi à l'aide des possibilités de réponse que je vais vous citer maintenant.

A l'aide du salaire issu d'un travail régulier (*seulement pour les personnes ayant un travail*)

Oui

Non

A l'aide du salaire issu d'un travail occasionnel

Oui

Non

A l'aide des économies

Oui

Non

A l'aide de la rente AVS (*seulement pour les femmes dès 63 ans et pour les hommes dès 65 ans*)

Oui

Non

A l'aide de la rente de la caisse de pension en cas de retraite anticipée

Oui

Non

Avec le soutien de votre partenaire

Oui

Non

Avec le soutien des parents, de la parenté, d'amis ou de connaissances

Oui

Non

A l'aide de l'argent de l'aide aux chômeurs (*seulement pour les cantons de ZG, FR, SH, TI*)

Oui

Non

A l'aide des indemnités de chômage après un nouveau recouvrement des droits

Oui

Non

A l'aide du revenu minimum de réinsertion (*seulement VD: RMR = Revenu minimum de réinsertion; GE:RMCAS = Revenu minimum cantonal d'aide sociale*)

Oui

Non

A l'aide de l'argent de l'aide sociale

Oui

Non

A l'aide d'une rente ou avec les indemnités journalières de l'assurance-invalidité (AI)

Oui

Non

L'inscription à l'assurance-invalidité (AI) a été effectuée, mais aucune rente n'est versée pour l'instant

Oui

Non

A l'aide d'une bourse obtenue pour une formation

Oui

Non

A l'aide de la pension alimentaire

Oui

Non

A l'aide d'un crédit bancaire

Oui

Non

Autre

Oui

Non

(*Si autre*) Quoi?

16. Où se situe votre niveau de vie (standing) actuel en comparaison avec le moment où vous avez perdu vos droits?

Beaucoup plus élevé

Un peu plus élevé

Resté le même

Un peu inférieur

Nettement inférieur

17. Continuez-vous à chercher du travail actuellement?

Oui

Non

18. Quels ont été les plus grands problèmes que vous ayez rencontrés lors de la recherche d'un travail ? (*pour les personnes ayant un travail et les personnes sans travail qui n'en cherchent plus*)

Quels sont les plus grands problèmes que vous rencontrez lors de la recherche d'un travail? (*pour les personnes sans travail qui en cherchent encore*)

Donnez-moi votre réponse à l'aide des possibilités de réponse que je vais vous citer maintenant.

L'âge

Oui

Non

Une formation insuffisante

Oui

Non

Manque d'expérience

Oui

Non

Une formation trop poussée (surqualification)

Oui

Non

Problèmes de langue

Oui

Non

La nationalité (origine, *seulement pour les étrangers*)

Oui

Non

Le permis de séjour (p.ex. pas d'autorisation d'établissement = permis C, *seulement pour les étrangers*)

Oui

Non

La situation familiale (p. ex. famille monoparentale, manque de possibilité de faire garder les enfants)

Oui

Non

Parce que vous ne pouvez travailler qu'à temps partiel (p.ex. famille monoparentale, manque de possibilités de faire garder les enfants, soins de proches, pour raisons de santé, etc.)

Oui
Non
Problèmes de santé
Oui
Non
Autre
Oui
Non
(Si oui) quoi?

(Si la réponse à la question 17 était « non »:)

19. Pour quelles raisons ne cherchez-vous plus de travail?

(Ici, plusieurs réponses sont admises. Les possibilités ne doivent pas être citées à haute voix.)

Vous voulez conserver votre emploi actuel (seulement pour les personnes qui ont du travail)

Vous recevrez (bientôt) une rente AVS

Vous recevrez (bientôt) une rente ou une indemnité journalière de l'assurance-invalidité (AI)

Vous ne cherchez plus parce que vous avez des enfants dont vous devez vous occuper ou parce que les possibilités de faire garder vos enfants manquent

Votre partenaire gagne suffisamment pour vivre

Vous avez abandonné vos recherches

Autre

(Si autre) Quoi?

20. Avec qui avez-vous discuté de la recherche d'emploi?

(Les possibilités de réponse ne doivent pas être citées à haute voix.)

Office régional de placement (ORP)

Caisse cantonale de chômage (CCh)

Office des affaires sociales, office de prévoyance sociale

Assurance-invalidité (AI), office cantonal de l'AI

Conseil, orientation professionnelle

Bureau de placement privé

Syndicat, association professionnelle

Autre office de conseil privé ou public (conseil pour les étrangers, conseil d'organisation de bienfaisance telles que Caritas, EPFER, Œuvre suisse d'entraide)

Partenaire, famille, parents

Ami/es, collègues

Ancien, dernier employeur ou chef

Autre

(Si autre) Quoi?

Avec personne

21. Vous avez mentionné que vous aviez parlé de votre recherche d'emploi avec Dans quelle mesure, selon vous, cela vous a-t-il aidé ? Enormément, beaucoup, comme-ci comme-ça, peu, très peu ?

Enormément

Beaucoup

Comme-ci, comme ça

Peu

Très peu

(Cette question est posée pour chaque personne ou instituion mentionnée à la question 20, au maximum 5 personnes ou institutions)

22. Au cours de la période allant de la perte de vos droits à aujourd'hui, avez-vous participé à un cours ou à une formation ?

Oui (Poursuivre avec la question 23)

Non (Poursuivre avec la question 24)

(Si la réponse à la question 22 était « oui »)

23. De quel cours ou formation s'agissait-il?

24. Est-ce qu'au cours de la période entre la perte de vos droits et aujourd'hui, vous avez participé à un programme d'emploi temporaire ? (On entend par programme d'emploi temporaire toute forme de travail à durée déterminée destiné aux chômeurs, financé complètement ou en partie par le canton, la commune ou l'assurance-chômage.)

Oui (Poursuivre avec la question 25)

Non (Poursuivre avec la question 26)

(Si la réponse à la question 24 était « oui »)

25. De quel programme d'emploi temporaire s'agissait-il?

26. Si vous pensez maintenant à la période entre la perte de vos droits et aujourd'hui : quelle était votre activité professionnelle principale immédiatement après la perte de vos droits? (Lire les possibilités seulement si la personne interrogée ne trouve pas spontanément une réponse. **Une seule** réponse est admise.)

Travail salarié

Travail indépendant

Travail salarié et travail indépendant parallèlement

Travail dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire

Pas de travail rémunéré (au chômage ou retiré du monde du travail)

Autre (p.ex. formation, cours, longue maladie, accident, service militaire, service civil)

(Si autre) Quoi?.....

27. De quoi avez-vous vécu principalement immédiatement après votre arrivée en fin de droits? (*Ne citer les possibilités de réponse que si la personne interrogée n'a pas de réponse spontanée. Une seule réponse est admise.*)

Salaire pour propre travail

Salaire du ou de la partenaire

Indemnités de chômage

Aide aux chômeurs (*seulement les cantons de ZG, FR, SH, TI*)

Revenu minimum de réinsertion (*seulement les cantons de VD: RMR = Revenu minimum de réinsertion; GE:RMCAS = Revenu minimum cantonal d'aide sociale*)

Aide sociale ou Office de prévoyance professionnelle

Rente ou indemnités journalière AI

Autre

(*Si autre*) Quoi?.....

28. De quand à quand la période dont vous venez de me parler a-t-elle duré?

De mois année.....

A mois année.....

(*Les questions 26 à 28 seront répétées **au maximum deux fois**, si nécessaire, afin de bien saisir l'ensemble de la période séparant l'arrivée en fin de droits et le moment de l'enquête*)

Répétez la question 26 comme suit: « Après l'arrivée en fin de droits, quelle a été votre activité professionnelle principale ? »

Répétez la question 27 comme suit: « Après l'arrivée en fin de droits, de quoi avez-vous vécu principalement ? »

29. Dans quelle mesure, c'est-à-dire à quelle fréquence, vous sentez-vous seul/e ?

Très souvent

Assez souvent

Parfois

Jamais

30. Comment vous portez-vous actuellement sur le plan de la santé?

Très bien

Bien

Moyennement bien

Mal

Très mal

31. Aujourd'hui, beaucoup de personnes souffrent de troubles psychiques ou physiques les limitant dans leurs activités quotidiennes. Est-ce que vous souffrez d'un tel problème ou d'une telle maladie, et cela depuis plus d'un an?

Oui (*Poursuivre avec la question 32*)

Non (*Poursuivre avec la question 33*)

32. Ces troubles sont-ils à votre avis plutôt d'ordre psychique ou physique?

Physique

Psychique

Les deux

Ni physique, ni psychique

33. Dans quelle mesure votre santé s'est-elle altérée depuis le moment de votre arrivée en fin de droits?

S'est beaucoup améliorée

S'est plutôt améliorée

Est restée à peu près comparable

S'est plutôt détériorée

S'est beaucoup détériorée

34.

(Pour les personnes ayant un emploi)

De manière tout à fait générale, comment voyez-vous vos perspectives d'avenir (p.ex. conserver l'emploi actuel, trouver un meilleur emploi, s'améliorer par ailleurs professionnellement, etc.)?

Excellentes

Bonnes

Comme ci, comme ça

Sombres

Très sombres

(Pour les personnes sans travail)

Comment évaluez-vous vos chances de retrouver un travail ?

Très bonnes

Bonnes

Comme-ci, comme-ça

Mauvaises

Très mauvaises

35. De manière tout à fait générale, comment voyez-vous vos perspectives d'avenir ?

Excellentes

Bonnes

Comme ci, comme ça

Sombres

Très sombres

36. Devez-vous subvenir financièrement aux besoins de vos enfants?

Oui

Non

(Si oui:) De combien d'enfants?

Nombre.....

(Si oui:) Les élevez-vous seul/e?

Oui

Non

37. Quelles sont les formations que vous avez achevées?

(Plusieurs réponses sont admises dans ce contexte. Il doit s'agir de formations achevées)

Scolarité obligatoire

Formation élémentaire, attestation

Apprentissage professionnel, école

Ecole supérieure ou formation professionnelle (y compris diplôme de maîtrise)

Maturité, Ecole normale

Ecole supérieure professionnelle, haute école professionnelle

Université, Haute école

(Seulement pour les étrangers)

38. Depuis quand êtes-vous en Suisse?

Depuis votre naissance?

Oui

Non

(Si ce n'est pas depuis la naissance) Depuis combien d'années ?

Un grand merci pour votre précieuse collaboration !

Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco)
Effingerstrasse 1, CH-3003 Bern
Tel 031 323 59 42, Fax 031 323 54 47
www.seco.admin.ch, seco@seco.admin.ch

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement Département fédéral de l'économie Dipartimento federale dell'economia